



Projet de recherche
sur les politiques

Policy Research
Initiative

Ce qu'il faut savoir sur l'économie sociale

Un guide pour la recherche en politiques publiques

Juillet 2005

Projet du PRP

**Nouvelles approches pour lutter contre
la pauvreté et l'exclusion**

Canada



Ce qu'il faut savoir sur l'économie sociale

Un guide pour la recherche en politiques publiques

Juillet 2005

Projet du PRP

**Nouvelles approches pour lutter contre
la pauvreté et l'exclusion**

REMERCIEMENTS

C'est Jean-Pierre Voyer qui a suggéré ce guide sur l'économie sociale suite à la table ronde de septembre 2004, organisée conjointement par le PRP et le CRSH. Ce guide s'appuie sur les documents de référence distribués aux participants avant la tenue de la table ronde, des exposés et discussions qui ont eu lieu lors de cette journée, et de la recherche subséquente effectuée par Alan Painter qui était également responsable de la préparation de ce guide. Tout au long du processus de rédaction, Jean-Pierre Voyer, Jean Kunz et Jeff Frank nous ont apporté leurs appui et commentaires fort utiles.

Le présent document a été rédigé grâce aux nombreuses observations formulées par écrit par Marguerite Mendell, de l'Université Concordia, et de Derek Hum, de l'Université du Manitoba. Le professeur Hum a également préparé, à l'intention du PRP, des séances d'information qui ont contribué à éclairer la rédaction de passages portant sur le rôle du gouvernement, comme on le souligne dans la section 3.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Préface | I |
| Points saillants | II |
| 1. Introduction | 1 |
| 2. Portée de l'économie sociale | 2 |
| 3. Le rôle du gouvernement dans l'économie sociale | 6 |
| 4. Initiatives récentes en économie sociale de gouvernements et d'organismes internationaux ... | 10 |
| 5. Besoins et ressources en recherche sur les politiques | 13 |
| 6. Conclusion | 25 |
| Annexe 1 : Analyse des données recueillies depuis 2004 | 26 |
| Annexe 2 : Ressources en recherche sur les politiques | 29 |
| Références | 31 |
| Lectures suggérées | 35 |

PRÉFACE

Depuis quelque temps, les intervenants en matière de développement économique communautaire et d'économie sociale ont démontré que des projets axés sur la collectivité chapeautés par des citoyens, comme les entreprises sociales, sont des moyens fructueux d'aborder les enjeux sociaux à l'échelon local. Partout au pays, les entreprises sociales se révèlent être des instruments souples et durables permettant d'aider les collectivités à réaliser des objectifs sociaux et économiques, tels que la création d'emplois et le développement des compétences, le soutien social, l'environnement durable, la croissance économique et la revitalisation des quartiers.

À l'instar des entreprises sans but lucratif issues d'un organisme communautaire, les entreprises sociales réinvestissent dans l'organisme les excédents provenant de la vente de biens et de services sur le marché afin d'atteindre un but social au lieu de générer un profit. C'est ce qui les distingue du secteur privé et du secteur à but lucratif. L'économie sociale est ainsi placée en bonne position pour compléter les méthodes conventionnelles afin de modeler le paysage social du pays. À l'heure où s'accroissent complexité et diversité, l'innovation, la créativité et la mobilisation des ressources dans les collectivités constituent les éléments clés d'un changement social durable.

Pour souligner la contribution de l'économie sociale dans les collectivités canadiennes, le gouvernement du Canada entend faire de l'économie sociale une composante clé du coffre à outils de la politique sociale canadienne annoncé dans le budget de 2004. Les efforts déployés par le gouvernement en vue d'atteindre cet objectif sont évidents dans les projets d'économie sociale. En effet, des fonds supplémentaires ont été alloués pour le renforcement des capacités communautaires, le financement et la recherche. Le gouvernement s'est aussi engagé à permettre aux entreprises sociales d'accéder plus facilement aux programmes et services gouvernementaux offerts aux petites et moyennes entreprises (PME).

En dépit des progrès que nous avons réalisés jusqu'à présent, la complaisance n'a pas sa place puisque nous devons élargir nos connaissances et constituer des réseaux et des infrastructures pour faire de l'économie sociale un secteur actif et durable de l'économie canadienne. Les bénéfices d'une telle approche sont évidents au Québec, où environ 6 200 entreprises d'économie sociale emploient 65 000 personnes et réalisent des ventes annuelles dépassant les quatre milliards de dollars.

En 2004, j'ai formé la Table ronde nationale sur l'économie sociale afin d'amorcer un dialogue entre les principaux intervenants et les représentants du gouvernement fédéral sur les enjeux et les obstacles liés à la croissance de l'économie sociale. Les principaux obstacles relevés lors de la Table ronde nationale sont le manque de recherche et d'information et les lacunes en matière de transfert des connaissances entre les réseaux régionaux et nationaux. Pour être efficace, les décideurs devront être éclairés par les recherches menées au sein et en dehors des gouvernements, et avoir accès aux connaissances acquises aux échelons local, régional et national. Cela leur permettra de déterminer ce qui fonctionne bien et pourquoi, ainsi que de repérer les lacunes, s'il y a lieu.

Je salue la présente publication du Projet de recherche sur les politiques. Je crois fermement qu'elle offre une valeur ajoutée à l'identification et à l'élaboration des politiques et des programmes nécessaires pour appuyer l'économie sociale. J'encourage le milieu de la recherche à continuer d'apporter son expertise et d'établir des références qui guideront tous les intervenants en vue de canaliser les énergies et les connaissances des citoyens et des entrepreneurs pour le plus grand bien des collectivités.

L'honorable Eleni Bakopanos, C.P., députée
Secrétaire parlementaire du ministre
du Développement social particulièrement
chargée de l'économie sociale

POINTS SAILLANTS

- Le présent guide met en contexte l'économie sociale, cerne les questions de recherche qui permettraient d'étayer l'élaboration de politiques et de programmes, formule quelques suggestions quant à la façon de mener ces recherches et précise certaines sources d'information pertinentes.
- Les entreprises de l'économie sociale sont des organisations gouvernées démocratiquement par leurs membres ou par les intervenants qu'elles servent, et font appel à une combinaison de ressources commerciales (recettes des ventes et travail payé) et autres (financement public, dons du secteur privé et travail bénévole) pour produire et offrir des produits et services alliant les intérêts communs des membres et le bien-être d'autrui. Ce sont des organisations dirigées par des citoyens et fondées sur la collectivité qui offrent des biens et services localement, parfois dans le cadre d'un réseau d'organismes du même genre, parfois avec le concours d'autres organisations offrant un soutien financier, stratégique et technique.
- Les entreprises de l'économie sociale représentent environ 2,5 % du PIB canadien.
- Les gouvernements devraient favoriser la formation d'organismes axés sur l'intérêt commun et visant l'offre de services d'intérêt public. La décision de financer ou non un organisme dépend de ses objectifs en matière d'intérêt public et de sa capacité à poursuivre ces objectifs de façon efficace. Donc, avant de les financer, les gouvernements devraient étudier la possibilité de soutenir directement les bénéficiaires ciblés ou de leur offrir un soutien complémentaire.
- Afin d'aider les gouvernements à mieux appuyer l'économie sociale et d'aider les entreprises de l'économie sociale à être plus efficaces, il serait utile que les chercheurs étudient diverses questions dans chacun des cinq domaines suivants :
 - Recherche descriptive et établissement de données;
 - Cadres de réglementation;
 - Moment où les gouvernements devraient financer l'économie sociale et façon de le faire;
 - Outils d'évaluation de l'incidence des entreprises de l'économie sociale;
 - Pratiques exemplaires pour les gouvernements et les entreprises de l'économie sociale.
- Les chercheurs ont un rôle clé à jouer dans la documentation de l'élaboration par les gouvernements de nouveaux programmes et politiques et dans l'établissement et l'échange de pratiques efficaces au sein de l'économie sociale.

1. INTRODUCTION

L'économie sociale est un concept assez récent applicable à diverses combinaisons changeantes d'organisations non gouvernementales (ONG) produisant et offrant des biens et services dans les collectivités de tout le Canada et ailleurs dans le monde depuis plus d'un siècle. Ces organisations sont différentes des entreprises à but lucratif, puisqu'un large éventail d'intervenants participent aux décisions et qu'on réinvestit les profits dans l'accomplissement de la mission de l'organisme plutôt que de les redistribuer aux propriétaires et actionnaires. Ainsi, la mission de chaque organisme repose à la fois sur l'intérêt commun et la poursuite d'objectifs liés au service au public.

Les gouvernements ont accordé beaucoup d'attention à l'économie sociale au cours des dix à quinze dernières années, surtout en Europe et au Québec. À Ottawa, on a récemment constaté un intérêt accru pour ce domaine, comme l'illustre entre autres le budget fédéral de 2004, dans lequel on donne désormais aux entreprises de l'économie sociale la possibilité d'accéder aux programmes offerts aux petites entreprises, de même qu'à des fonds destinés au financement, à la planification stratégique et au développement des capacités par l'intermédiaire d'organismes de développement économique communautaires. Dans ce budget, on a également annoncé l'administration par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) d'un programme de recherche sur l'économie sociale servant à documenter et à échanger les pratiques exemplaires.

À la lumière de l'intérêt manifesté par le gouvernement fédéral pour l'économie sociale, le Projet de recherche sur les politiques (PRP) et le CRSH ont tenu, en septembre 2004, une table ronde abordant des questions de recherche sur les politiques. C'était l'une des quatre tables rondes coparrainées par les deux organismes en 2004 et visant un transfert de connaissances de plus grande qualité entre les chercheurs et les décideurs. Ces tables rondes ont réuni le secrétaire parlementaire concerné, les fonctionnaires œuvrant à l'élaboration et à l'analyse de politiques, des chercheurs œuvrant ou non au sein de l'appareil gouvernemental de même que des praticiens afin de discuter des besoins en termes de recherche sur les politiques.

Le présent guide se fonde sur de la documentation d'information remise aux participants avant la table ronde de septembre, sur les exposés et les discussions qui ont eu lieu le jour de la table ronde, de même que sur des recherches supplémentaires.

Il met en contexte l'économie sociale, cerne les questions de recherche qui permettraient d'étayer l'élaboration de politiques et de programmes, formule des suggestions quant à la façon de mener ces recherches et précise certaines sources d'information pertinentes.

La **section 2** traite de la portée de l'économie sociale au Canada et fournit des définitions et les points saillants tirés de l'ensemble des recherches descriptives effectuées à ce jour.

Il est évident que les points de vue quant à la possibilité de soutenir l'économie sociale et les façons de le faire dépendent jusqu'à un certain point de l'optique adoptée par les parties relativement au rôle que doit jouer le gouvernement. Dans la **section 3**, on applique les principes de l'économie de bien-être et les conclusions de recherches afin de formuler des observations générales sur la contribution de l'économie sociale au bien-être.

La **section 4** donne un aperçu des efforts déployés par de nombreux gouvernements depuis le début des années 1990 pour étudier et soutenir l'économie sociale.

Bien que l'on ne s'entende pas sur le rôle que devrait jouer le gouvernement, la plupart des participants à la table ronde du PRP et du CRSH étaient d'accord sur les questions relatives à la recherche sur les politiques qui doivent être examinées. On formule à la **section 5** des suggestions quant à la façon dont on peut mener la recherche sur les politiques dans cinq secteurs, soit la recherche descriptive et le développement de données, les cadres de réglementation, le moment où l'on doit financer l'économie sociale et la façon de le faire, les outils permettant d'évaluer l'incidence des entreprises de l'économie sociale, ainsi que les pratiques exemplaires pour ces entreprises et la façon dont les gouvernements peuvent appuyer ces dernières. Cette section se termine sur un aperçu des ressources disponibles et pouvant soutenir la recherche sur les politiques dans ces secteurs, entre autres. La liste de ces ressources est fournie à l'Annexe 2.

Le but du présent guide est de servir d'outil de référence en matière de recherche sur les politiques et d'élaboration d'analyses et de conseils pour ceux et celles qui ont pour tâche d'examiner la façon dont les gouvernements pourront soutenir le plus efficacement possible l'économie sociale afin qu'elle vienne en aide aux collectivités locales.

2. PORTÉE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Les organismes qui visent la maximisation de leurs profits et qui sont directement ou indirectement régis par des actionnaires sont des « entreprises à but lucratif ». En revanche, les « entreprises de l'économie sociale » exigent la participation d'un large éventail d'intervenants aux décisions et le réinvestissement des profits dans l'accomplissement de leur mission plutôt que leur redistribution aux propriétaires et à des actionnaires. La mission d'une entreprise de l'économie sociale repose à la fois sur l'intérêt commun et la poursuite d'objectifs liés au service public. Voici quelques exemples illustrant bien cette différence :

- Une compagnie d'assurance à forme mutuelle mettant l'accent sur les intérêts des titulaires de polices et une association sportive locale qui rassemble les enfants du voisinage pour un match de soccer le samedi matin sont des exemples d'entreprises de l'économie sociale axées sur l'intérêt commun.
- Une soupe populaire qui reçoit des dons des épiceries locales de manière à offrir des repas à faible coût aux personnes dans le besoin et un organisme recevant des dons privés et des subventions des gouvernements pour former les personnes qui ont besoin d'aide pour trouver un emploi sont des exemples d'entreprises de l'économie sociale offrant des services d'intérêt public.

En pratique, les entreprises de l'économie sociale sont dirigées par des citoyens et fondées sur la collectivité et font appel à une combinaison de ressources commerciales (recettes des ventes et travail payé) et autres (financement public, dons du secteur privé et travail bénévole) pour produire et offrir des biens et services sur le marché. Des organismes distincts peuvent offrir du financement, de même que des services de soutien technique et de planification stratégique aux entreprises de l'économie sociale. C'est le cas au Québec, où de nombreux organismes offrent du financement et, dans certains cas, des conseils.

Dans le reste du présent guide, on entend par « économie sociale » l'ensemble des ONG dont le but n'est pas de maximiser leurs profits, mais

plutôt d'atteindre différents objectifs relatifs au service au public ou à l'intérêt commun. Par « entreprises de l'économie sociale », on entend tous les organismes de l'économie sociale produisant et offrant des biens et services sur le marché, généralement à l'échelle communautaire et souvent pour des personnes ou secteurs dans le besoin. Le terme « organisme de l'économie sociale » est occasionnellement utilisé de manière à inclure, en plus des entreprises de l'économie sociale, d'autres organismes qui, entre autres, prodiguent des conseils aux gouvernements et offrent des services aux entreprises de l'économie sociale.

Ces définitions suffisent dans le contexte de ce guide. Les personnes intéressées à les approfondir peuvent consulter différentes sources considérablement plus détaillées¹.

L'économie sociale au Canada

Bien que les termes et concepts varient considérablement d'une étude à l'autre, les travaux de nombreux chercheurs nous permettent aujourd'hui d'être très bien renseignés sur les activités des entreprises de l'économie sociale et des organismes connexes au Canada et à l'étranger. Ainsi, bien que l'on doive faire preuve de prudence dans la comparaison des diverses études compte tenu de la portée de concepts parfois non concordants, les conclusions de ces recherches sont utiles pour dresser le portrait des activités du large éventail d'organisations non gouvernementales et sans but lucratif au Canada.

Ninacs (2002) puise dans diverses sources pour brosser le portrait de l'économie sociale au Québec, qui comprend une mosaïque d'entreprises, comme des coopératives de services financiers, de production, de travailleurs, d'emplois, de solidarité, de logement et de consommateurs; des fournisseurs de soins à domicile; et des entreprises de formation. Divers organismes fournissent un soutien financier, stratégique et technique. Ceux-ci comprennent des centres de développement locaux, des coopératives de développement régionales financées par le

1 Par exemple, Lévesque et Mendell (2004) font une distinction utile entre quatre genres d'entreprises de l'économie sociale en évoquant deux aspects faisant chacun appel à deux valeurs. Le premier aspect porte sur la question de savoir si ces entreprises se sont développées principalement comme stratégie visant à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle, ou pour exploiter de nouvelles possibilités. Le deuxième aspect consiste à déterminer si elles sont majoritairement fondées ou non sur les marchés. La plupart des exemples que fournissent Lévesque et Mendell des quatre genres d'organisations qui en résultent sont constitués de ce que l'on définissait plus tôt comme des entreprises de l'économie sociale offrant des services d'intérêt public. Lévesque et Mendell (2004) fournissent une définition plus détaillée des entreprises de l'économie sociale du point de vue des principes et des valeurs adoptées au Québec et ailleurs. Ils fournissent également un examen approfondi de la définition des termes connexes, comme secteur tertiaire et organismes sans but lucratif. Fairbairn (2004) étudie et compare les caractéristiques positives et normatives des entreprises de l'économie sociale et des coopératives. Ninacs (2002) décrit quant à lui la façon dont le sens et l'usage de termes comme économie sociale, secteur tertiaire et secteur bénévole et communautaire varient d'un gouvernement à l'autre.

ministère de l'Industrie et du Commerce, des comités régionaux et le Chantier de l'économie sociale, un organisme sans but lucratif qui réunit des promoteurs d'entreprises de l'économie sociale, des intervenants dans le secteur du développement local et les principaux mouvements sociaux de sorte à promouvoir le développement de l'économie sociale dans la province. Ninacs décrit un ensemble d'organismes interreliés offrant des produits et services de même qu'un soutien stratégique et technique axés sur des priorités et thèmes communs, ce qui comprend les soins à domicile, les services de garde, la foresterie, les services funéraires et le recyclage.

Par rapport à la situation au Québec, Ninacs avance que les mouvements coopératifs et sans but lucratif sont moins interreliés ailleurs au pays et que les différences culturelles, régionales et historiques ont entraîné une mosaïque de modèles d'économie sociale. Il illustre ses dires au moyen de quelques exemples. De nombreuses coopératives du Canada atlantique sont issues d'un mouvement de formation des adultes. Dans les Prairies, les syndicats du blé ont quant à eux été créés pour accroître le pouvoir de négociation des agriculteurs. L'une des plus grandes caisses populaires au monde est en Colombie-Britannique, alors que la plus grande coopérative de consommateurs en Amérique du Nord se trouve à Calgary. Plus d'une centaine de coopératives autochtones du Nord répondent quant à elles à une variété de besoins.

Les entreprises de l'économie sociale définies plus tôt se situent quelque part entre les entreprises à but lucratif et les organismes gouvernementaux. La typologie suivante, qui emprunte beaucoup à la conceptualisation de Defourny (2001), permet de situer les entreprises de l'économie sociale et les organismes connexes :

- Entreprises à but lucratif;
- Entreprises de l'économie sociale axées sur l'intérêt commun (p. ex. les mutuelles d'assurances, les coopératives de consommateurs et les associations récréatives de quartier);

- Entreprises de l'économie sociale offrant des services d'intérêt public;
- Autres ONG (p. ex. celles axées sur la revendication, la recherche et la religion);
- Organismes parapublics (p. ex. les hôpitaux et les universités);
- Organismes gouvernementaux.

En examinant cette liste de haut en bas, la proportion de la population ciblée dans les objectifs finaux des organismes et ayant son mot à dire dans le contrôle de l'organisme a tendance à augmenter, alors que la dépendance à l'égard des revenus tirés du marché diminue².

Le tableau 1 utilise cette typologie pour structurer et mesurer l'économie sociale et les autres secteurs au Canada. Les données fournies dans ce tableau sont issues de sources secondaires et de Statistique Canada.

Ce tableau montre une variabilité considérable entre les concepts utilisés pour étudier les organismes situés entre les entreprises à but lucratif et les gouvernements. Néanmoins, on peut obtenir l'estimation approximative de la taille totale de l'économie sociale (colonnes 2, 3 et 4) en se fondant sur les 3 dernières lignes du tableau : elle représente environ 2,5 % du PIB (colonne 3 + colonne 4 + colonne 5), moins 0,9 % (colonne 5), plus la valeur des entreprises de l'économie sociale dont on n'a pas tenu compte dans l'avant-dernière ligne (colonne 2), soit environ 1 %³. En d'autres termes, l'économie sociale, comme on l'a définie, représente environ 2,6 % de toute l'économie canadienne. C'est donc plus que les secteurs de l'aérospatiale (0,6 %), de l'exploitation minière (1 %) et des pâtes et papiers⁴ (1,3 %), autant que les secteurs de l'exploitation pétrolière et gazière (2,5 %) mais moins que celui de l'équipement de transport (3,1 %) en 1999⁵.

La figure 1 donne la répartition du PIB du Canada selon le type d'organismes, d'après les renseignements fournis dans le tableau 1 et les calculs précédents.

2 Cette « tendance » est particulièrement importante dans le cas de la dépendance à l'égard des revenus tirés du marché. Une entreprise de l'économie sociale axée sur l'intérêt commun, comme les cuisines collectives exploitées par les personnes à faible revenu, peut dépendre grandement des sources de revenu non tirées du marché.

3 La valeur de 1 % a été calculée en tenant pour acquis que le rapport employés/PIB dans le cas des coopératives, des caisses d'épargne et des mutuelles d'assurance est le même que pour l'ensemble de l'économie. Il est calculé en fonction du nombre estimé d'employés au sein de ces organismes (c.-à-d. 155 398 à la colonne 2) de la deuxième avant-dernière ligne du tableau) par rapport au nombre total d'employés au Canada estimé par Statistique Canada dans son *enquête sur la population active* (15 949 700 en 2004), c.-à-d. $155\,398/15\,949\,700 = 1\%$. Cette estimation n'est pas une simple comparaison de choses différentes, mais il faut tout de même user de prudence quant à l'interprétation des résultats.

4 La « fabrication du papier », comme le définit le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

5 Données de Statistique Canada, définies selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Tableau 1. L'économie sociale au Canada

| Secteur | Privé | Économie sociale | | | Public | | |
|-------------------|-------|--|------------------------------|---------------------------------------|--|----------------------------|------------------------------|
| | | À but lucratif | Axées sur l'intérêt commun | Offrant des services d'intérêt public | Autres ONG | Parapublics | Gouvernementaux |
| Colonne | (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) |
| Nombre d'employés | | 2 millions, plus les bénévoles, en 2003 ^a | | | | | |
| | | 155 398 en 2004 ^b | 740 000 en 1999 ^c | | | | 821 000 en 2004 ^d |
| Part du PIB | | 2,5 % en 1999, excluant les bénévoles ^e | | | 4,3 % en 1999, excluant les bénévoles ^f | | |
| | | 87,4 % en 1999 ^g | | | 0,9 % en 1999 ^h | 5,8 % en 1999 ⁱ | |

Notes :

- a D'après l'*Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif*, telle que rapportée dans Hall *et al.*, 2004.
- b Cette estimation fournie par la Canadian Co-operative Association en mars 2005 vise les coopératives, les caisses d'épargne et les mutuelles d'assurance. Elle est fondée sur les données recueillies par le Secrétariat aux coopératives d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ces organismes sont classés dans la catégorie des entreprises de l'économie sociale axées sur l'intérêt commun dans le tableau, mais certaines d'entre elles, et peut-être même toutes, ont des activités visant des objectifs d'intérêt public. On trouvera davantage d'information sur ce sujet dans Fairbairn (2002).
- c Cette estimation rapportée par Goldenberg (2004) est fondée sur l'*Enquête sur le lieu de travail et les employés* de Statistique Canada.
- d *Enquête sur la population active* de Statistique Canada.
- e D'après le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, tel que rapporté dans Hamdad *et al.*, 2004. L'estimation ne tient pas compte de la majorité des coopératives.
- f D'après le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, tel que rapporté dans Hamdad *et al.*, 2004. Comprend les hôpitaux (y compris les établissements publics de soins aux bénéficiaires), les universités et les collèges.
- g Calculé en soustrayant les 2 valeurs de la ligne précédente et la valeur des organismes gouvernementaux (5,8 %) d'un total de 100 %.
- h L'estimation de Statistique Canada quant à la part du PIB correspondant aux secteurs religieux, philanthropique, administratif et professionnel, de même qu'à tout autre secteur semblable, est définie selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.
- i L'estimation de Statistique Canada du PIB pour les administrations publiques fédérale, provinciales, territoriales, locales, municipales et régionales est définie selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Les données canadiennes recueillies en 2004 permettent d'établir certaines tendances dans le secteur sans but lucratif et bénévole et communautaire, et dans ce même secteur à l'exclusion des organismes paragouvernementaux (p. ex. les établissements post-secondaires et les hôpitaux). Le premier cas (le secteur sans but lucratif et bénévole et communautaire) est considérablement plus vaste que l'économie sociale telle que définie précédemment.⁶ Le deuxième correspond mieux à la définition de l'économie sociale.⁷ L'analyse de ces données, présentée au tableau A1-1 de l'Annexe 1, permet de croire que tant l'économie sociale que le soutien qu'elle reçoit des

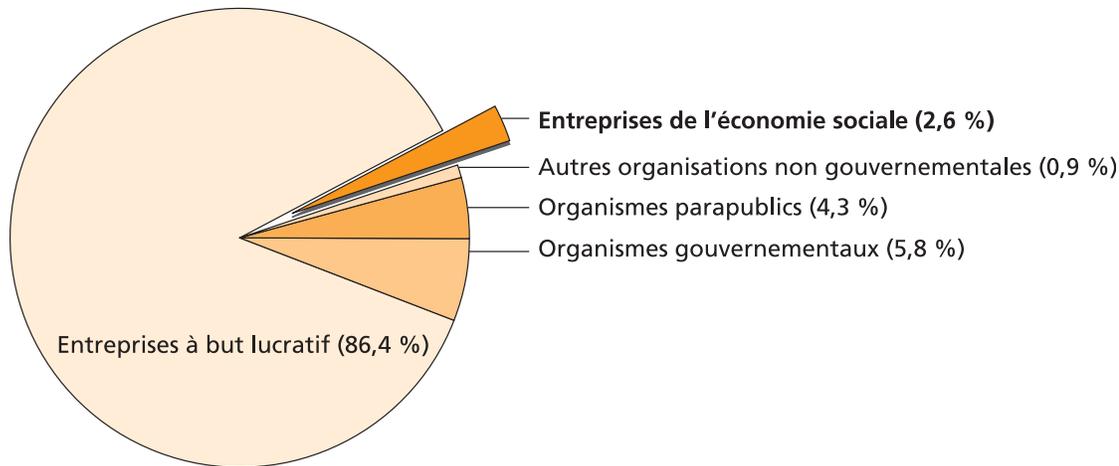
gouvernements ont connu une croissance au cours des dernières années au Canada.

Malheureusement, les données disponibles ne permettent que d'établir des comparaisons entre le Canada et d'autres pays développés en ce qui a trait au secteur sans but lucratif et bénévole qui, comme nous l'avons déjà fait remarquer, représentent davantage que l'économie sociale telle que nous l'avons définie plus tôt. Les deux comparaisons faites au tableau A1-2 de l'Annexe 1 permettent de croire que ces deux secteurs sont en moyenne beaucoup plus importants au Canada que dans les autres pays développés et que les gouvernements fournissent

6 De façon plus particulière, cela correspond globalement à l'économie sociale, moins la plupart des coopératives, des caisses d'épargne et des mutuelles d'assurance, plus les autres ONG et les organismes paragouvernementaux. Dans le tableau 1, cela correspond aux colonnes 3 + 4 + 5 + 6, alors que l'économie sociale correspond aux colonnes 2 + 3 + 4.

7 Dans le tableau 1, cela correspond aux colonnes 3 + 4 + 5.

Figure 1. PIB selon le type d'organismes au Canada



Note :

Les données devraient être interprétées à la lumière de la typologie présentée plus tôt dans la section et des notes associées au tableau 1. La façon la plus juste de caractériser les valeurs correspondant aux entreprises de l'économie sociale et aux autres ONG serait probablement de les traiter comme des estimations globales.

une part de financement en moyenne légèrement supérieure au Canada que dans les autres pays développés.

Les données directement comparables fournies par province et territoire dans le cadre de l'*Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif* (Hall *et al.*, 2004) laissent entendre que, du point de vue de la répartition par habitant, le secteur sans but lucratif et bénévole et communautaire (qui, comme nous l'avons fait remarquer, est beaucoup plus vaste que l'économie sociale définie précédemment) est assez important au Manitoba et dans l'ensemble des territoires, alors qu'il est peu présent à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, et qu'il équivaut plus ou moins à la moyenne dans les autres provinces⁸. Le pourcentage du revenu total tiré des gouvernements varie de 33 % seulement en Alberta à 60 % au Québec.

Des données sur le financement fourni aux organismes, par niveau de gouvernement, ont également été publiées en 2004. L'analyse présentée au tableau A1-3 de l'Annexe 1 indique que la grande majorité du financement direct fourni par les gouvernements au secteur sans but lucratif et bénévole et communautaire, et à ce même secteur à

l'exclusion des établissements postsecondaires et des hôpitaux, provient des gouvernements provinciaux et territoriaux. Le tableau A1-4 de la même annexe montre également que le gouvernement fédéral fournit un financement considérable aux provinces et aux territoires sous forme de transferts d'argent et de transferts fiscaux. Tout financement versé par la suite aux organismes par les provinces et les territoires a été attribué à ces derniers selon les données recueillies en 2004. De façon générale, les sommes d'argent transférées aux provinces et aux territoires par le gouvernement fédéral dépassent les sommes fournies par les provinces et les territoires au secteur sans but lucratif et bénévole et communautaire.

Dans le reste du présent guide, nous étudierons le rôle du gouvernement sans faire de distinction entre les rôles et responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux/territoriaux et locaux et en supposant implicitement que ce que les gouvernements sont en mesure de faire peut être abordé avant de décider des activités précises que devrait mener chaque niveau de gouvernement. Dans la pratique, la répartition des responsabilités de chacun nécessitera sans doute une attention particulière, tant pendant l'élaboration que durant la mise en œuvre des politiques et programmes.

⁸ Les variables directement comparables rapportées par province et pour l'ensemble des territoires dans Hall *et al.* (2004) représentent le revenu total, le nombre de membres du personnel payés et le nombre total d'heures de bénévolat.

3. LE RÔLE DU GOUVERNEMENT DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE

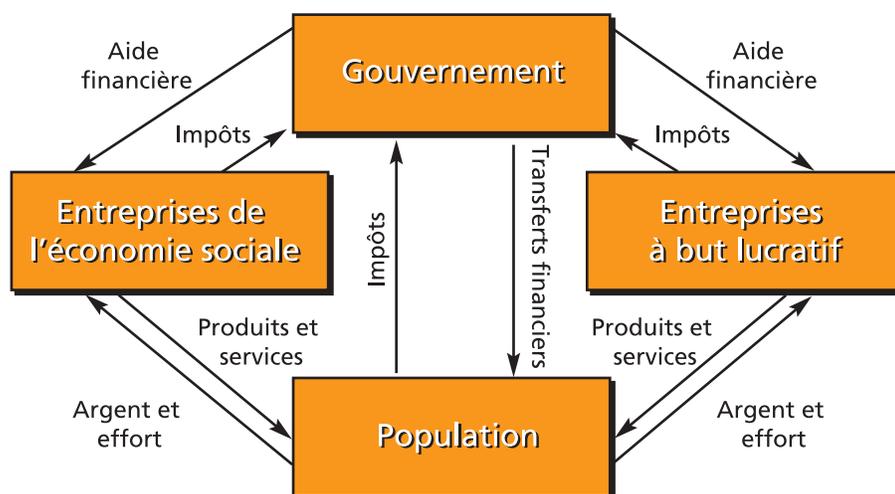
Dans la section 3, on applique les principes de l'économie de bien-être et les conclusions des recherches pour formuler certaines observations générales relativement à la nécessité pour les gouvernements de soutenir l'économie sociale et la façon de le faire.

La figure 2 propose un cadre de description de la façon dont les biens et services sont produits, achetés et consommés par les gens.

Comme l'illustre la figure 2, les entreprises de l'économie sociale et à but lucratif constituent des possibilités différentes d'obtenir des produits et services⁹. Sans l'intervention du gouvernement, la distribution des produits et services offerts par les deux types d'organismes reflète les préférences des gens (à titre de producteurs, consommateurs et bienfaiteurs).

Observation 1 : Les entreprises de l'économie sociale sont compatibles avec l'économie de

Figure 2. Cycle des produits et services



Des personnes ayant divers objectifs choisissent de former un organisme produisant et distribuant des biens et services, de s'y joindre ou de le soutenir. Ces organismes constituent une combinaison d'entreprises à but lucratif et de l'économie sociale, selon la définition donnée plus haut. Les gens choisissent librement les biens et services qu'ils achètent de l'organisme, de même que l'organisme qu'ils souhaitent soutenir. Les organismes choisissent ensuite de travailler ensemble ou non, selon ce qui, de leur avis, favorise l'atteinte de leurs objectifs.

Les gens forment aussi des gouvernements qui créent et appliquent des règles, y compris des règles de redistribution des ressources entre les personnes.

marché et peuvent apporter une contribution positive au bien-être en reflétant le large éventail de préférences des personnes (à titre de consommateurs ou de producteurs), y compris les préférences quant aux objectifs poursuivis par ces organismes.

Les gouvernements doivent redistribuer les ressources (c'est-à-dire puiser des ressources auprès de certaines personnes pour les remettre à d'autres, directement ou indirectement) quand cela accroît l'efficacité sans laisser qui que ce soit dans une situation pire qu'avant l'intervention, ou parce que certaines personnes recevraient autrement une quantité jugée insuffisante de ressources (c'est-à-dire pour remédier à des problèmes d'équité)¹⁰. Pour y parvenir, les gouvernements doivent savoir : quand procéder à

⁹ Le cadre suppose que les gouvernements n'offrent ni produits ni services. Cette hypothèse n'a toutefois aucune incidence sur les observations faites dans la section 3.

¹⁰ On tient pour acquis que la quantité suffisante de ressources est établie par le système politique. Le cadre et l'analyse fournis dans cette section sont neutres quant à cette question politique importante.

la redistribution, que ce soit pour accroître l'efficacité ou soutenir les personnes dans le besoin; la meilleure façon de redistribuer les ressources (si nécessaire), que ce soit par une combinaison de transfert de fonds ou d'octroi de droit d'acheter un produit ou des services en particulier directement aux gens, et en soutenant l'offre de produits et services par l'intermédiaire d'entreprises à but lucratif ou de l'économie sociale¹¹.

Moment où l'on doit procéder à une redistribution

La redistribution par les gouvernements a un prix. D'abord, la perception du revenu exige généralement une perte de bien-être (la perte économique associée à l'imposition). Ensuite, l'introduction du financement public dans les organismes fausse en quelque sorte la relation entre le producteur et le consommateur : les signaux du marché fondés sur les coûts de production et les préférences des consommateurs peuvent en être altérés, ce qui nuit à l'efficacité économique. Enfin, si le financement public est discrétionnaire, sa disponibilité augmente les frais de transaction en incitant les bénéficiaires à investir temps et argent pour l'obtenir. Plus particulièrement, on s'attend à ce que les personnes et les organismes travaillent à l'obtention d'un financement discrétionnaire tant et aussi longtemps que la valeur du financement possible, multipliée par la probabilité de recevoir ces fonds, sera supérieure aux coûts associés à l'obtention du financement. En d'autres termes, on s'attend à ce que les personnes et les organismes travaillent à l'obtention d'un financement discrétionnaire pendant une longue période et, ainsi, à ce qu'ils y investissent un effort considérable. Une étude de premier plan sur l'économie sociale en Europe (Contribution of Social Capital in the Social Economy (projet CONSCISE)) donne des exemples de ce genre de « concurrence préjudiciable » (équipe du projet CONSCISE, 2003).

De plus, la disponibilité d'un financement public destiné à remédier à des problèmes peut nuire à l'élaboration et à la mise en œuvre de solutions moins onéreuses, plus démocratiques et sans doute plus efficaces par les personnes et les organismes. Tant théoriquement qu'en pratique, on a démontré la capacité des groupes à résoudre diverses questions sans dépenses publiques importantes dans le cas de problèmes communs liés aux ressources (Ostrom, 2002). Il n'est pas sûr qu'un nouveau programme de

financement représente toujours la meilleure réponse à un problème donné.

Observation 2 : La redistribution par l'intermédiaire d'organismes comporte à la fois un prix et des avantages.

Accroissement de l'efficacité par la redistribution¹²

Nous avons dit plus tôt que les gouvernements devraient redistribuer les ressources lorsque cela est susceptible d'accroître l'efficacité sans nuire à qui que ce soit, ou pour régler un problème d'équité. Le premier cas correspond au point de vue de l'économie néoclassique qui soutient que les gouvernements doivent s'abstenir de redistribuer les ressources, sauf si on constate un échec du marché et alors seulement si les avantages de remédier à l'échec prouvé du marché sont supérieurs aux coûts.

Voici six des hypothèses qui, si elles ne se vérifient pas, signifient que le marché est défaillant :

1. Concurrence pure (aucun acheteur ni vendeur ne peut influencer sur le prix d'un produit ou service de manière individuelle).
2. Consommateurs et producteurs tout à fait renseignés (c'est-à-dire qu'ils disposent de tous les renseignements nécessaires).
3. Il n'y a aucuns frais de transaction (c'est-à-dire que tous les facteurs de production sont tout à fait mobiles).
4. Toutes les conséquences des transactions dont les personnes et les organismes se soucient se reflètent dans les prix qui ont cours sur le marché (c'est-à-dire qu'il n'y a pas de coûts externes et qu'aucun produit n'a un coût différentiel nul).
5. Le marché est complet (le marché est incomplet si les consommateurs sont prêts à payer davantage que le coût de production pour tout produit ou service non disponible).
6. Les préférences personnelles, fonction de l'intérêt personnel au sens large du terme, déterminent le comportement.

Il peut être logique pour les gouvernements de soutenir l'économie sociale en réaction à un échec du marché. Par exemple, les entreprises de l'économie sociale qui fournissent des services sociaux dans des quartiers défavorisés peuvent répondre à un échec du marché associé à l'hypothèse 4. Ils peuvent, par exemple, avoir des avantages qui ne se limitent

¹¹ Comme on l'a précisé précédemment, le cadre suppose que les gouvernements n'offrent ni produits ni services.

¹² La majorité du matériel dans la présente sous-section et celle qui suit est fortement inspiré des comptes rendus rédigés par Derek Hum, de l'Université du Manitoba, pour le PRP.

pas aux consommateurs de ces services, mais qui touchent aussi d'autres personnes. De tels avantages (ou coûts externes positifs) peuvent comprendre une sécurité et une cohésion sociale accrues.

Si les entreprises de l'économie sociale comprennent mieux les besoins en formation des personnes démunies et qu'elles sont plus aptes à les évaluer que les entreprises à but lucratif, elles peuvent remédier à un échec du marché associé à l'hypothèse 5. Ces entreprises de l'économie sociale pourraient être en mesure de financer la formation de ces personnes à moindres coûts, ce qui crée un marché (pour la formation des personnes à faible revenu) qui n'aurait pas existé sans elles.

Si les personnes qui acquièrent des compétences grâce aux efforts des entreprises de l'économie sociale arrivent plus facilement à passer d'un emploi à l'autre, les organismes peuvent aussi remédier à un échec du marché associé à l'hypothèse 3. Par conséquent, le coût des prestations d'aide sociale versées par les gouvernements pourrait devenir moindre. De manière générale, il peut être dans l'intérêt de chacun que les gouvernements redistribuent les ressources par l'intermédiaire des entreprises de l'économie sociale qui augmentent la demande globale en augmentant la mobilité de la main-d'œuvre et, ainsi, favorisent l'expansion du marché du travail.

On peut utiliser des analyses fondées sur des défaillances du marché pour étudier le rôle des gouvernements dans le soutien de l'économie sociale.

Aider les personnes dans le besoin par la redistribution

Il est vrai, du moins en théorie, que l'économie de marché peut être efficace en présence de graves privations. En d'autres termes, certaines personnes peuvent souffrir beaucoup, et ce, même si les gouvernements ont adéquatement remédié à toutes les défaillances du marché, mais aussi, la redistribution des ressources peut à la fois correspondre aux orientations préconisées du point de vue néoclassique et être inacceptable pour les Canadiens qui soutiennent les efforts déployés pour aplanir toute inégalité des chances et des résultats.

Le point de vue néoclassique ne suppose pas que la redistribution visant la concrétisation des objectifs en matière d'équité se traduira par de mauvais résultats. Ce qu'on appelle la loi fondamentale secondaire de l'économie de bien-être veut, en gros, que, dans certaines conditions, tout résultat efficace peut être obtenu par la redistribution (Frank et Parker, 2002)¹³.

Un autre résultat économique tend à soutenir l'idée que la vision néoclassique ne suffit pas quand on doit tenir compte de situations où des entreprises de l'économie sociale appuient les personnes dans le besoin : la majorité des économistes conviennent, pour des raisons techniques, que leurs outils clés ne sont pas très bien adaptés à l'établissement d'un mode de distribution des biens de subsistance, comme la nourriture et les médicaments.

Les limites du point de vue néoclassique sont aussi représentées par les résultats d'études expérimentales rapportés par Wilber (2003) et venant mettre en doute l'hypothèse 6. Wilber avance que les préférences ne découlent pas strictement de l'intérêt personnel, même au sens large, mais aussi des valeurs. Il souligne que des expériences menées par des psychologues montrent que, en plus du souci de favoriser leurs propres intérêts, les personnes voient le besoin de collaborer avec autrui et d'être justes. Il décrit par ailleurs les résultats d'une expérience précise où près de la moitié des portefeuilles, laissés dans une grande ville américaine et contenant argent et pièces d'identité, ont été retournés intacts à leur propriétaire, malgré les désagréments et les frais afférents pour les personnes les ayant trouvés. Ce comportement ne peut être expliqué comme une fonction de l'intérêt personnel, et ce, même au sens large du terme.

En termes simples, si l'on suppose que les gouvernements doivent réaffecter les ressources afin de résoudre les problèmes d'équité, le point de vue néoclassique a des carences lorsque vient le temps de conseiller ces derniers au sujet du moment où il doit soutenir l'économie sociale.

Observation 3 : Pour appuyer les décisions prises quant au moment de financer l'économie sociale, les gouvernements doivent disposer d'une politique de financement comprenant tant des objectifs d'efficacité que d'équité.

Méthode de redistribution

Les gouvernements doivent non seulement cerner le moment où l'aide devrait être fournie pour remédier à un échec du marché ou pour appuyer des personnes dans le besoin, mais aussi établir de quelle façon ils vont fournir cette aide. On a déjà cerné les deux méthodes non exclusives suivantes : 1) Transférer directement aux gens des fonds ou le droit d'acheter certains produits et services; 2) Soutenir l'offre de produits et services par l'intermédiaire d'entreprises de l'économie sociale ou à but lucratif.

¹³ De façon un peu plus formelle, le théorème veut que, dans un milieu peu restrictif, toute répartition initiale peut être soutenue afin de favoriser l'équilibre concurrentiel.

Dans la section 5, on se penche sur le rôle des entreprises de l'économie sociale, par rapport à d'autres types d'organismes, dans la prestation de services d'intérêt public. Dans le cas présent (la question connexe du rôle des gouvernements dans le soutien de l'économie sociale), il est important de souligner que le soutien direct des gens ne va pas à l'encontre du développement de l'économie sociale, mais que, au sein de celle-ci, l'interaction entre les entreprises de l'économie sociale et les personnes en ferait des clients potentiels plutôt que de simples bénéficiaires d'un programme.

Les deux méthodes permettant aux gouvernements de remédier à un échec du marché ou d'aider les personnes dans le besoin sont non exclusives en ce sens que les gouvernements peuvent appuyer la mise sur pied d'organismes tout en aidant des personnes qui pourront ensuite choisir leurs fournisseurs.

Soutenir directement les personnes en faisant des transferts personnels permet de s'assurer que ce qu'elles reçoivent a au moins une valeur équivalente aux coûts du programme¹⁴. Cela n'est pas nécessairement le cas quand le soutien est fourni par l'intermédiaire d'organismes, puisque les produits et services qu'ils fournissent peuvent ne pas correspondre aux besoins des personnes. Bref, les personnes peuvent préciser leurs préférences en décidant quels produits et services acheter auprès de quel type d'organismes.

Observation 4 : Les décisions concernant la meilleure façon de redistribuer les ressources devraient tenir compte de la possibilité de soutenir directement les personnes.

L'utilisation efficace des fonds publics exige de la surveillance quand les préférences des personnes n'établissent pas quels biens et services sont produits. La surveillance est nécessaire pour veiller à ce que les incitatifs offerts et les mesures prises par les organismes correspondent aux objectifs du programme et aux besoins des bénéficiaires ciblés. Il y a des exemples où cela n'a pas été le cas. Entre autres, des preuves laissent entendre que des organismes sans but lucratif repoussent les limites des contrats qu'ils

concluent avec les gouvernements (Rasmussen *et al.*, 2003), et que d'autres agissent contre l'intérêt des personnes qu'ils sont censés aider¹⁵.

Hall *et al.* (2003a) souligne que l'efficacité des organismes bénévoles et communautaires dépend de leur capacité à évaluer adéquatement les programmes et services qu'ils offrent. Carter (2003) estime que les secteurs auxquels les gouvernements doivent porter davantage d'attention sont l'évaluation du rendement et de l'incidence des entreprises de l'économie sociale.

Observation 5 : La surveillance est essentielle quand les gouvernements font la redistribution par l'intermédiaire d'organismes.

On peut effectuer la surveillance pour assurer la conformité entre les objectifs des programmes gouvernementaux et le comportement des organismes, qu'ils soient ou non à but lucratif. Bien que les entreprises de l'économie sociale offrant des services d'intérêt public soient plus susceptibles d'avoir des objectifs semblables à ceux des programmes gouvernementaux que les entreprises à but lucratif, une surveillance efficace peut, du moins en théorie, rendre la recherche du profit compatible avec la poursuite de l'intérêt public. De façon plus générale, il est important de souligner que la justification d'une intervention gouvernementale par les défaillances du marché, entre autres, tel qu'abordé précédemment, dépend davantage de la nature des produits et services ou des personnes concernées que de celle des organismes qui les fournissent¹⁶.

Observation 6 : Il peut être utile pour les gouvernements d'envisager l'élargissement de la gamme d'organismes admissibles à un soutien dans le cadre des programmes actuels et proposés.

Dans la section 5, on cerne trois grandes conclusions issues des six observations précédentes et, à partir de celles-ci, cinq secteurs que les chercheurs pourraient approfondir. Mais, avant cela, la section 4 fournit un point de vue que l'on peut qualifier d'empirique sur le rôle des gouvernements.

¹⁴ Sous réserve de toute inefficacité associée à la perception du revenu fiscal nécessaire pour payer le programme.

¹⁵ Fremont-Smith et Kosaras (2003) donnent de nombreux exemples de méfaits commis par des personnes œuvrant au sein d'organismes de bienfaisance. Bode et Evers (2004) soulignent que de nombreuses coopératives allemandes d'après-guerre étaient grandes, bureaucratiques et « minées par la corruption et les scandales » [traduction]. La Harvard Business School (1982) illustre de façon intéressante les raisons pour lesquelles la surveillance pose problème au sein des entreprises à but lucratif, soulignant que les gestionnaires bénéficient d'un pouvoir discrétionnaire important quant aux objectifs autres que l'optimisation des profits, y compris les objectifs personnels. La surveillance est particulièrement importante quand les bailleurs de fonds plutôt que les clients établissent les priorités, car un comportement inefficace ne peut habituellement pas persister, puisque les clients peuvent normalement faire affaire avec quelqu'un d'autre.

¹⁶ Dans la section 5, on examine la possibilité qu'elle dépende aussi de la nature des organismes, en concluant qu'il y a des raisons de croire (certaines preuves à l'appui) que les entreprises de l'économie sociale pourraient être bien adaptées à la prestation de certains services d'intérêt public.

4. INITIATIVES RÉCENTES EN ÉCONOMIE SOCIALE DE GOUVERNEMENTS ET D'ORGANISMES INTERNATIONAUX

Le tableau 2 fournit un résumé d'une recherche assez vaste sur ce que l'on peut considérer comme une documentation utile (bien que loin d'être complète) sur les initiatives en économie sociale de gouvernements et d'organismes internationaux¹⁷.

On peut tirer quelques observations générales des initiatives citées dans le tableau 2 :

- De nombreux gouvernements ont apporté des changements aux cadres de réglementation au sein desquels les entreprises de l'économie sociale œuvrent.
- Un large éventail d'approches de financement ont été mises en œuvre au cours des quinze dernières années; celles-ci vont du soutien à la prestation de services établis par les gouvernements à la création de fonds d'investissement de portée très générale.
- L'élargissement du spectre des organismes pouvant fournir des services est l'objectif de plusieurs gouvernements. Par exemple, les changements apportés aux politiques au Royaume-Uni à la fin des années 1990 favorisent la concurrence entre les organismes publics, à but lucratif et de l'économie sociale dans la prestation de services sociaux financés par l'État (Laville *et al.*, 2000; Spear, 2001).
- Le fait de traiter de manière semblable différents types d'organismes offrant des produits et services semblables est un objectif partagé par plusieurs gouvernements. Par exemple, c'était l'un des objectifs sous-jacents aux changements apportés aux lois fiscales (c'est-à-dire les régimes d'imposition) de plusieurs pays européens dans les années 1990 (Chaves et Monzón, 2000). Au Royaume-Uni, on étend aux entreprises de l'économie sociale un type de soutien dont les petites entreprises bénéficient depuis longtemps (Taylor, 2004). Puis, au Canada, le budget fédéral de 2004 annonçait que

les entreprises de l'économie sociale auraient désormais accès aux programmes actuels destinés aux petites entreprises.

Le tableau 2 donne un aperçu limité des raisons pour lesquelles on a financé les entreprises de l'économie sociale, soit en vertu de contrats de prestation de services définis par le gouvernement, ou encore en vertu de dispositions moins rigides accordant davantage de pouvoir discrétionnaire aux bénéficiaires de ces fonds. Il est manifeste, à la lumière de la liste suivante des secteurs prioritaires précisés dans la documentation, que de nombreux gouvernements perçoivent l'économie sociale comme une façon d'atteindre un large éventail d'objectifs d'intérêt public :

- les services sociaux, de santé et d'éducation, les services pour les personnes handicapées, les aînés et les toxicomanes, l'intégration des travailleurs défavorisés ou difficiles à placer (Italie);
- l'offre d'une expérience de travail aux chercheurs d'emploi admissibles dans le cadre de projets communautaires liés au patrimoine, à l'environnement, aux soins de santé, au tourisme, aux sports et à la rénovation des équipements collectifs (Australie);
- la lutte contre l'exclusion sociale, de même que les services d'assistance sociale, d'aide à l'emploi, d'éducation et de santé, les enfants d'âge préscolaire et la revitalisation des collectivités dont l'économie locale est en difficulté (Royaume-Uni);
- la création d'emplois à court terme dans les secteurs du recyclage et des services sociaux (Allemagne);
- la formation (Belgique);
- les soins aux aînés (Pays-Bas);
- la régénérescence physique et environnementale, la lutte contre l'exclusion sociale, soutien à la formation, l'entrepreneuriat et l'emploi dans les quartiers défavorisés (Union européenne).

¹⁷ Les sources les plus utiles ont tendance à être des chapitres traitant d'un pays en particulier et rédigés par des universitaires. La documentation qui structure et compare systématiquement les initiatives des diverses compétences semble se résumer à un chapitre de Chaves et Monzón (2000). Bien que ce chapitre fournisse beaucoup de renseignements, il ne porte que sur les activités européennes jusqu'aux années 1990. Les organismes internationaux sont probablement les plus aptes à collecter, analyser et rapporter systématiquement les renseignements sur les initiatives en économie sociale de diverses compétences. Davantage de recherches de ce genre sont nécessaires.

Tableau 2. Initiatives en économie sociale selon la compétence et les questions abordées depuis 1990

| | Recherche descriptive | Cadres de réglementation | Financement de la prestation de services | Financement pour le renforcement des capacités | Financement pour l'élaboration de politiques | Financement pour la résolution questions | Initiatives de financement de certaines | Évaluation de l'incidence élargies | Pratiques exemplaires |
|---|---|---|--|--|---|--|---|---|---|
| Canada | Initiative du secteur bénévole et communautaire (VSI, 2005) | | | Programme pilote pour les organismes de développement économique des collectivités prévu au budget de 2004 (Finances Canada, 2005) | Initiative du secteur bénévole et communautaire | | Financement prévu au budget de 2004 | Initiative du secteur bénévole et communautaire | Recherches communautaires dans le budget de 2004; initiative du secteur bénévole et communautaire |
| Québec | | « Coopératives axées sur la solidarité » (Lévesque et Mendell, 2004) | | Chantier de l'économie sociale (Mendell <i>et al.</i> , 2003) | | | Plusieurs fonds; mesures fiscales (Mendell <i>et al.</i> , 2003) | | |
| Union européenne | Unité de l'économie sociale (site web de l'UE) | « Sociétés des coopératives européennes » | | Projet pilote « Capital local à finalité sociale » | | Programme URBAN (site web de l'UE) | Projet pilote « Capital local à finalité sociale »; plusieurs fonds (Royaume-Uni, 1999; Taylor, 2001) | | Unité de l'économie sociale |
| Royaume-Uni | | « Entreprises d'intérêt communautaire » et « organismes de bienfaisance enregistrés » (Taylor, 2004) | Augmentation de l'attribution de contrats concurrentiels (Laville <i>et al.</i> , 2000; Spear, 2001) Trousse d'approvisionnement (Royaume-Uni, 1999) | Activités des administrations locales (Spear, 2001) | √ (Taylor, 2004) | Partenariats locaux (Lewis, 2004); fiducies de développement (Spear, 2001) | Fonds d'investissement « future builders » | | |
| Italie (Borzaga et Santuari, 2001) | | « Organismes de bienfaisance et communautaires » et « coopératives sociales » | √ (Chaves et Monzón, 2000) | | | Plusieurs initiatives | Avantages pour les personnes qui investissent dans les organismes sans but lucratif | | |
| Allemagne (Bode et Evers, 2004; Evers et Schulze-Böing, 2001; Bode, 2003) | | | Augmentation de l'attribution de contrats concurrentiels | Activités des administrations locales | | Projets pilotes | | Davantage de reddition de comptes nécessaire | |
| Australie | | Définition des organismes de bienfaisance dans la loi (déposée puis retirée) (Novak, 2003; Australie, 2004) | Fin du monopole du gouvernement dans les services d'assistance sociale (Novak, 2003) | « Comités consultatifs régionaux » (Novak, 2003) Programme d'incubateur de petites entreprises (Australie, 2005) | Stratégie de renforcement des familles et des collectivités (Novak, 2003) | | Programme d'aide régionale (Novak, 2003) | | |

| | Recherche descriptive | Cadres de réglementation | Financement de la prestation de services | Financement pour le renforcement des capacités | Financement pour l'élaboration de politiques | Financement pour la résolution questions | Initiatives de financement de certaines | Évaluation de l'incidence élargies | Pratiques exemplaires |
|------------|-----------------------|---|--|--|--|--|--|------------------------------------|-----------------------|
| Espagne | | « Coopératives d'initiatives sociales » (Davister <i>et al.</i> , 2004) Mesures fiscales favorisant les fondations | √ (Chaves et Monzón, 2000) | | | Création d'emplois | | | |
| Belgique | | « Entreprise à vocation sociale » (Defourny, 2001) | √ (Chaves et Monzón, 2000) | Soutien technique | | Création d'emplois | Prêts, garanties et fonds (Ninacs, 2002; Chaves et Monzón, 2000) | | |
| Pays-Bas | | | Gestion des contrats concurrentiels par les administrations locales (Dekker, 2004) | | | | | | |
| France | | Accroissement de la concurrence (Laville, 2001) « Coopératives d'activités et d'emploi (Lèvesque et Mendell, 2004) » | √ (Chaves et Monzón, 2000) | Formation en leadership | | Création d'emplois | | | |
| États-Unis | | Fondations de bienfaisance (Williams, 2003) | | | | | Fonds des institutions financières pour le développement communautaire États-Unis, 2005) | | |
| Portugal | | « Coopérative de solidarité sociale » (Davister <i>et al.</i> , 2004) | | | | Création d'emplois | Pour les coopératives | | |

Note :

Le crochet (√) indique que la source ne fournit qu'une brève référence à l'initiative.

Source :

À moins d'avis contraire, les renseignements sur l'UE et chacun des pays européens sont tirés de Chaves et Monzón (2000).

5. BESOINS ET RESSOURCES EN RECHERCHE SUR LES POLITIQUES

Ensemble, les six observations formulées à la section 3 mènent à trois conclusions générales, soit :

- Les gouvernements devraient favoriser la création d'organismes qui poursuivent des objectifs d'intérêt commun et de services à la collectivité.
- La décision des gouvernements quant au financement d'un organisme dépend de ses objectifs d'intérêt public et de sa capacité à faire progresser ces objectifs efficacement.
- Avant de financer un organisme, les gouvernements devraient envisager de soutenir directement les bénéficiaires ciblés, comme mesure de rechange ou comme mesure complémentaire.

À la lumière de ces conclusions et de ce que l'on sait de l'économie sociale, les chercheurs pourraient axer leurs travaux sur des points suivants :

- Recherche descriptive et développement de données;
- Cadres de réglementation;
- Moment où les gouvernements devraient financer l'économie sociale et façon de le faire;
- Outils d'évaluation de l'incidence des entreprises de l'économie sociale;
- Pratiques exemplaires pour les gouvernements et les entreprises de l'économie sociale.

La présente section traite des façons dont les chercheurs peuvent approfondir certaines questions dans chacun de ces domaines de sorte à aider les gouvernements à mieux soutenir l'économie sociale et à aider les entreprises de l'économie sociale à fonctionner plus efficacement.

Recherche descriptive et développement de données

Conceptualisation

Lévesque et Mendell (2004) font remarquer que le regain d'intérêt pour l'économie sociale en Europe au milieu des années 1970 était en grande partie dû aux efforts déployés par les universitaires pour identifier les caractéristiques communes des coopératives, des sociétés mutuelles et des associations. Dans les trois cas, la génération de profits n'est pas une priorité¹⁸.

Defourny (2001) propose un système conceptuel qui fait le lien entre les coopératives, les organismes sans but lucratif et un nouveau modèle qu'il appelle l'« entreprise sociale ». La dernière catégorie, qui a été définie distinctement dans la législation de plusieurs pays, allie la vocation sociale à l'entrepreneuriat, ce qui tend à exclure du processus les coopératives axées sur l'intérêt commun (comme les coopératives s'adressant traditionnellement aux « utilisateurs »), les organismes sans but lucratif fondés sur l'action sociale, de même que les organismes gouvernementaux et parapublics. La typologie établie à la section 2 est fondée sur la conceptualisation de Defourny de manière à situer l'économie sociale au Canada.

Lévesque et Mendell (2004) décrivent le regain d'intérêt pour l'économie sociale au Québec au milieu des années 1990. Fairbairn (2004) souligne d'ailleurs que l'économie sociale n'est pas encore structurée comme telle ailleurs au Canada.

¹⁸ Il est intéressant de signaler que l'on pourrait dire la même chose d'au moins quelques-unes des activités quotidiennes de bien des entreprises à but lucratif, compte tenu du fait qu'il s'agit aussi d'organismes composés de personnes aux intérêts et aux objectifs divers, qui ne sont probablement limités qu'en partie par la nécessité de générer des profits pour les actionnaires ou propriétaires. La Harvard Business School (1982) souligne que, en pratique, les bénéficiaires des entreprises à but lucratif peuvent aussi comprendre la direction, les consommateurs, les travailleurs, la collectivité et la société en général, peu importe si les investisseurs appuient ou non ce genre d'activités. Il pourrait être utile d'étudier plus en détail la portée de cette différence entre les entreprises à but lucratif et de l'économie sociale, en pratique. Cela pourrait comprendre, entre autres, l'évaluation de la responsabilité sociale des entreprises et le rôle que les gouvernements pourraient jouer pour ce qui est d'encourager les entreprises à but lucratif à poursuivre un éventail d'objectifs plus large. Bien qu'il soit probable que les activités des entreprises à but lucratif soient plus semblables à celles des entreprises de l'économie sociale en pratique qu'en théorie, l'éventail d'objectifs plus large établi dans l'énoncé de mission des entreprises de l'économie sociale a une influence importante sur les personnes qui choisissent de se joindre à elles ou d'y œuvrer. Ainsi, les activités quotidiennes des entreprises à but lucratif et de l'économie sociale ne peuvent qu'être différentes à certains égards.

La typologie élaborée à la section 2 illustre l'une des approches à la conceptualisation de l'économie sociale et des secteurs connexes. Davantage de recherches du genre seraient utiles, tant pour notre compréhension de l'économie sociale que pour une collecte de données plus poussée. Les universitaires canadiens et étrangers ont rédigé des points de vue et des observations qui constitueraient un bon point de départ pour l'approfondissement de la conceptualisation¹⁹. Certains résultats de l'*Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif* laissent entendre que la relation entre les entreprises de l'économie sociale et les organismes de bienfaisance doit être étudiée plus en profondeur²⁰.

Collecte de données

On continue de faire des progrès importants, dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, quant aux enquêtes nationales et à l'établissement du secteur sans but lucratif, bénévole et communautaire au Canada comme entité (Brock, 2003). Par exemple, deux publications de données en septembre 2004 ont accru de façon spectaculaire la qualité et la quantité de renseignements disponibles sur ce secteur :

- Le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, qui comprend des données sur, entre autres, la production, les recettes du travail bénévole et sa valeur économique.
- L'*Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif* fut le premier sondage à grande échelle sur ce secteur au Canada. Cette enquête a permis de recueillir des données sur les finances, les dépenses, les activités, les populations servies, de même que les forces et faiblesses perçues des organismes sans but lucratif et de bienfaisance enregistrés.

Les organismes abordés dans le *Compte satellite* sont classés selon la Classification internationale des organismes sans but lucratif, utilisée dans le cadre du Comparative Non-profit Sector Project de l'Université

Johns Hopkins. Ce projet fournit des données comparatives pour plusieurs pays relativement aux activités des organisations non gouvernementales, non religieuses, sans but lucratif, apolitiques et autonomes qui sont bénévoles jusqu'à un certain point²¹. L'*Enquête* est fondée sur des critères adaptés de la Classification internationale des organismes sans but lucratif. Ainsi, il est maintenant possible de faire certaines comparaisons entre le Canada et d'autres pays. Certains travaux empiriques effectués récemment au Canada sont d'ailleurs décrits à la section 2.

Bien que les progrès soient importants, il n'en demeure pas moins que l'on ne recueille pas de façon régulière et systématique les données détaillées sur la portée et la structure de l'économie sociale dans son ensemble au Canada, une lacune d'abord observée il y a plus de dix ans (Quarter, 1992). Des recherches menées au Royaume-Uni (Zimmeck, 2004) laissent entendre que le fait de ne pas recueillir de données normalisées complique l'obtention d'une vue d'ensemble cohérente de l'économie sociale, peu importe la qualité des efforts isolés.

La Belgique a effectué un recensement national en économie sociale dans les années 1990 (Ninacs, 2002), et plusieurs pays, y compris la France et l'Espagne, prennent des mesures en ce sens (Lévesque et Mendell, 2004).

On devrait peut-être opter pour la collecte et la publication systématiques et régulières de données fiables sur les activités des entreprises de l'économie sociale au Canada, y compris sur leurs sources de financement et leur utilisation des fonds. D'autres collectes de données pourraient porter sur le milieu des entreprises de l'économie sociale, plus particulièrement sur leurs objectifs et leur incidence.

À la table ronde sur l'économie sociale de septembre 2004, conjointement organisée par le PRP et le CRSH, on ne s'entendait pas quant à la priorité à accorder à la collecte d'autres données. La collecte de données peut s'avérer onéreuse. Ainsi, on doit tenir compte des besoins actuels et à venir en matière de

19 Quarter (1992) fait la distinction entre les coopératives, les organismes sans but lucratif offrant des avantages mutuels et ceux offrant des services d'intérêt public; Fairbairn (2001 et 2004) établit les différents types d'organismes selon les activités primaires et « déconstruit » les coopératives, qui deviennent des associations de gens qui agissent sur le marché; Bode et Evers (2004) font la distinction entre deux types d'organismes qui ont vu le jour au XIX^e siècle, en Allemagne : certains remédiaient à des besoins sociaux en aidant des non-membres tandis que d'autres reposaient sur des approches différentes par rapport aux activités économiques de sorte à servir leurs membres. Comme on l'a souligné à la section 2, Lévesque et Mendell (2004) établissent une distinction utile entre quatre types d'entreprises de l'économie sociale en se fondant sur la nature des besoins qu'elles visent à satisfaire et sur la question de savoir si elles sont axées ou non de façon prédominante sur le marché.

20 Bien que 56 % de tous les organismes visés par l'enquête étaient des œuvres de bienfaisance enregistrées, ce pourcentage était très élevé dans les secteurs offrant des services d'intérêt public (p. ex. 87 % pour les hôpitaux et 72 % pour les organismes de services sociaux) et assez faible dans des secteurs axés sur l'intérêt commun (p. ex. 27 % pour les organismes sportifs et récréatifs, et 7 % pour les associations commerciales et professionnelles, ou encore les syndicats) [Hall *et al.*, 2004].

21 La classification comprend plus d'une centaine de sous-secteurs répartis entre douze groupes principaux, allant des organismes de secours en cas de catastrophe et d'aide aux sinistrés des zoos et aquariums. La classification complète est fournie dans Salamon et Anheier (1996).

recherche et de développement en matière de politiques avant de recueillir de nouvelles données. La collecte de données et la conceptualisation sont utiles lorsqu'elles s'effectuent de pair. Plus particulièrement, et comme on l'a déjà précisé, on pourrait pousser davantage la conceptualisation avant d'aller chercher de nouvelles données.

Questions pour les chercheurs

- Quels travaux de conceptualisation justifieraient la collecte systématique de données sur l'économie sociale?
- Quelles autres données faciliteraient l'étude des objectifs, des activités et des résultats des entreprises de l'économie sociale, ainsi que l'élaboration des politiques publiques?

Cadres de réglementation

Les cadres de réglementation sont des outils d'intervention puissants. Par exemple, ils peuvent favoriser la surveillance en précisant des exigences en matière de reddition de comptes²². Ils peuvent aussi faciliter l'aiguillage des fonds publics afin de promouvoir des objectifs précis, que ce soit par le régime fiscal²³ ou des programmes ciblant certains types d'organismes admissibles à du financement.

L'examen d'études menées dans tout le pays a amené Salamon et Anheier (1997) à conclure que le système juridique a une influence certaine sur la facilité avec laquelle les personnes peuvent constituer des entreprises de l'économie sociale. Defourmy (2001) donne l'exemple suivant : une loi adoptée en 1991 a soutenu le développement « phénoménal » des coopératives sociales en Italie. Chaves et Monzón (2000) soulignent que des changements apportés en Suède et en Finlande ont aussi favorisé l'expansion des entreprises de l'économie sociale dans les années 1990.

Chaves et Monzón (2000) donnent un aperçu des changements apportés aux cadres de réglementation dans plusieurs pays européens dans les années 1990. Ces exemples et d'autres encore, en Europe et ailleurs, sont cités dans le tableau 2 (voir la section 4). Bon nombre de ces changements demandent l'atteinte d'un équilibre entre deux objectifs : favoriser l'expansion des entreprises de l'économie sociale et assurer le traitement équitable des organismes

fournissant des produits et services semblables (Chaves et Monzón, 2000). Trois exemples illustrent bien la difficulté d'atteindre l'équilibre entre ces objectifs :

- En France, le secteur privé s'est dit préoccupé par l'avantage injuste consenti aux organismes sans but lucratif en raison d'un régime fiscal favorable. Cela a entraîné la définition et l'application du concept de l'utilité sociale des organismes. Cette définition repose sur la clientèle, la gouvernance et les objectifs de l'organisme (Chaves et Monzón, 2000).
- Au Royaume-Uni, on continue de définir les organismes de bienfaisance en fonction d'une loi datant de 1601, c'est-à-dire que ce sont des organismes qui viennent en aide aux pauvres, favorisent l'éducation ou la religion ou encore dont les activités bénéficient à la collectivité. Un organisme est exclu quand ses administrateurs bénéficient personnellement des services offerts ou de la redistribution des profits. Ainsi, en vertu de ces exigences, de nombreuses entreprises de l'économie sociale ne sont pas admissibles à certaines formes de soutien gouvernemental. Des changements importants ont été proposés à la suite d'un examen gouvernemental en 2002 afin d'augmenter le nombre de secteurs d'activité admissibles en mettant plus clairement l'accent sur l'intérêt public, de créer de nouvelles formes juridiques, d'améliorer la reddition de comptes et de favoriser l'entrepreneuriat. L'une des nouvelles formes juridiques proposées, les « entreprises d'intérêt communautaire », bénéficierait d'un accès accru au financement, serait protégée contre la démutualisation et les actifs de même que les profits ne pourraient servir qu'à des fins sociales (Taylor, 2004).
- Les coopératives sociales italiennes, en revanche, peuvent redistribuer leurs profits, sous réserve de certaines limites. Par exemple, le taux de rendement doit être légèrement supérieur au taux sans risque et les actifs ne peuvent être distribués quand un organisme cesse ses activités (Borzaga et Santuari, 2001). Malgré plusieurs tentatives, aucune loi portant sur l'ensemble de l'économie sociale n'a encore été adoptée en Italie. Ainsi, les organismes dont les activités sont semblables continuent de bénéficier de traitements et d'avantages différents (Borzaga, 2004).

²² Un exemple britannique est fourni plus loin dans la section. Le budget fédéral de 2004 fournit un autre exemple : l'amélioration de la responsabilisation financière est un des objectifs sous-jacents à l'adoption de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

²³ Les gouvernements canadiens accordent annuellement environ 1,5 milliard de dollars en crédits d'impôt et en remboursements de la TPS aux entreprises de l'économie sociale et à d'autres organisations non gouvernementales (Scott, 2003).

De nombreux gouvernements souhaitant promouvoir l'économie sociale ont modifié leurs cadres de réglementation. Ces efforts pourraient être instructifs pour le Canada. Lévesque et Mendell (2004) donnent un exemple de la façon dont une approche introduite par un gouvernement peut être adoptée par un autre : c'est en s'inspirant de la création de coopératives sociales en Italie que le gouvernement du Québec a défini les coopératives de solidarité. Ces auteurs ont par ailleurs souligné que, bien que le statu quo au Canada favorise la création d'entreprises de l'économie sociale, il ne garantit pas l'uniformité des pratiques. Ninacs (2002) en donne un exemple précis : les organismes sans but lucratif sont souvent exonérés de l'impôt sur les sociétés, tandis que les coopératives sont habituellement considérées comme des organismes à but lucratif à des fins fiscales. Kaufman et MacPherson (2001) avancent pour leur part que les limites des dispositions juridiques actuelles peuvent nuire à l'efficacité des coopératives ayant pour objectif la prestation de services d'intérêt public.

Questions pour les chercheurs

- Quelles leçons le Canada peut-il tirer de l'introduction de nouvelles formes juridiques par d'autres gouvernements?
- En quoi les entreprises de l'économie sociale et celles à but lucratif sont-elles traitées différemment dans les cadres de réglementation et en vertu des programmes en vigueur? Quelle est la justification de telles différences?
- Serait-il utile d'introduire une nouvelle forme juridique au Canada correspondant aux entités situées entre les organismes sans but lucratif exonérés d'impôt et les entreprises à but lucratif?

Moment où les gouvernements devraient financer l'économie sociale et façon de le faire

La présente sous-section tient compte de plusieurs questions de financement connexes qu'il serait bon que les chercheurs étudient plus en détail.

Critères de financement

Dans la section 3, on précise que les gouvernements ont besoin d'une politique de financement tenant compte des principes liés à l'équité de même qu'à

l'efficacité pour soutenir la prise de décisions quant au moment où ils doivent appuyer l'économie sociale et la façon de le faire. Vu les liens étroits entre les principes et les valeurs, il serait utile que des sondages d'opinion viennent étayer le travail sur les critères de financement et que l'on tienne compte du meilleur moyen de prendre et de soutenir une décision en démocratie. Le travail multidisciplinaire à venir pourrait permettre l'élaboration de critères de financement et explorer les meilleures façons de les mettre en œuvre, en partie en fonction des leçons tirées et des modèles élaborés ailleurs.

Évaluation des mécanismes de financement

Dans la documentation, on a cerné quatre formes possibles de financement public pour l'économie sociale :

- Possibilité 1. Le soutien financier systématique permettant de s'occuper de certains enjeux ou de favoriser des priorités stratégiques précises :* Les ressources sont allouées à différents types d'organismes à la lumière de leurs objectifs et de leurs capacités après ce qui serait probablement une longue et complexe période d'élaboration de politiques, d'analyse et d'expérimentation. Par exemple :
- Les gouvernements ont versé des milliards de dollars pour remédier à la pauvreté, pour financer les soins de santé, l'éducation, le développement communautaire et les arts, puis pour assurer la protection de l'environnement. Ces gouvernements, pendant l'ère de la Grande Société, dans les années 1960 aux États-Unis, assuraient la prestation des programmes principalement en finançant des organismes sans but lucratif (Salamon et Anheier, 1997; Young, 2003).
 - Des coopératives fournissent des services selon le cadre de réglementation du système de santé public en Saskatchewan (centres de santé communautaires) et au Québec (services ambulanciers) (Fairbairn, 2001).
 - La Saskatchewan a mis en œuvre un programme de soins à domicile provincial décentralisé, intégré et complet misant sur la participation communautaire, et ce, après de nombreux essais et de vastes consultations (Lawson et Thériault, 1999).

Possibilité 2. Fonds d'investissement pour l'économie sociale ayant des critères de financement précis : À défaut de processus détaillé d'élaboration de politiques, il pourrait être approprié d'opter pour la création de fonds d'investissement de visée générale à l'intention des entreprises de l'économie sociale. Les gouvernements pourraient préciser des

considérations sociales et financières (ou des critères, comme ceux décrits plus tôt dans la présente section) orientant les investissements faits à partir de ces fonds.

Carter (2003) donne plusieurs exemples de mécanismes de financement de ce genre actuellement employés en Europe. Lévesque *et al.* (1996) et Lebossé (2000) fournissent quant à eux des renseignements détaillés sur le développement et la portée du capital de risque au Québec, dont une grande partie est destinée à l'économie sociale. Une part substantielle du financement public est engagée et gérée par un groupe d'organes régis dans certains cas par des conseils composés de divers intervenants, souvent à l'échelon régional. Certains agents de financement donnent des conseils de gestion ou autres en plus de verser des fonds. Ninacs (2002) souligne qu'il y a plusieurs centaines de fonds publics et privés en activité au Québec. Leurs actifs totalisent près d'un milliard de dollars. Des mesures fiscales provinciales et fédérales favorisent les investissements de particuliers et d'organismes dans bon nombre de ces fonds.

Mendell *et al.* (2003) fournissent beaucoup de renseignements sur chacun des cinq types de fonds soutenant le développement de l'économie sociale au Québec, soit par le financement direct des entreprises de l'économie sociale, soit en exigeant que les organismes à but lucratif aient des objectifs de nature sociale et environnementale. Il est évident que les gouvernements jouent un rôle central dans le soutien de ces fonds.

L'évaluation des mécanismes de financement mis de l'avant au Québec devrait tenir compte de certaines préoccupations relatives aux coûts importants pour les gouvernements d'au moins quelques-uns des fonds créés. Par exemple, Lévesque *et al.* (1996, p. 7-8) font référence à plusieurs études évaluant le coût pour les gouvernements et d'autres aspects de plusieurs mécanismes de financement utilisés au Québec depuis les années 1970. La majorité des analyses citées laissent entendre que le coût est considérable pour les gouvernements. Dans un même temps, la gestion des fonds semble s'améliorer au fil du temps. Mendell *et al.* (2003) précisent que les frais de fonctionnement de certains fonds soutenant l'économie sociale, plus particulièrement les fonds communautaires, sont très élevés. Globalement, ces résultats laissent entendre que d'autres approches de soutien à l'économie sociale pourraient bien être plus rentables. Une évaluation poussée et systématique des études faites à ce jour, suivie si possible d'une analyse approfondie, serait utile. De même, il pourrait être utile de se pencher simultanément sur plusieurs études auxquelles Jackson (2004) fait référence et

qui avancent que les économies à long terme que les gouvernements pourraient faire en s'associant à certaines activités des entreprises de l'économie sociale seraient peut-être supérieures à l'investissement public nécessaire.

Une évaluation du projet pilote « Capital local à finalité sociale » de l'Union européenne (LRDP, 2002) a permis de conclure que les fonds d'investissement qui font appel à de petites subventions administrées à l'échelon local, de pair avec l'offre d'un soutien technique, constituent de meilleurs moyens de promotion de l'emploi et de l'intégration sociale pour les groupes dans le besoin que les approches usuelles gérées par des bureaucraties centralisées, comme les programmes de formation nationaux.

Powell et Clemens (1998) avancent que les organismes sans but lucratif ont tendance à œuvrer dans des secteurs sociaux ambigus et de s'y cantonner jusqu'à ce qu'on cerne certains besoins, problèmes ou questions. Il peut être nécessaire pour les entrepreneurs de l'économie sociale prêts à essayer de nouvelles approches d'accéder localement à des fonds d'investissement pour fonctionner adéquatement dans un tel environnement.

Comme le précisent Lévesque et Mendell (1999), la limite entre la société civile et l'État est de plus en plus fluide au Québec depuis le milieu des années 1990. Cela ne correspond pas nécessairement à l'étude systématique par l'État de questions précises, mais permet la concertation de différents intervenants face à un problème donné à la lumière d'un large éventail d'objectifs. Les derniers développements en termes d'économie sociale au Québec montrent que l'on peut cerner des priorités et assurer la coordination avec une participation limitée du gouvernement, bien qu'un financement public important soit nécessaire. Le meilleur moyen de définir l'économie sociale, du moins celle pratiquée au Québec, est de la voir comme une façon de remédier aux problèmes cernés par les praticiens et les intervenants locaux en consultation avec les bénéficiaires ciblés.

Possibilité 3. Un financement subventionné par les institutions financières : Cette possibilité ajoute des aspects non financiers aux critères de crédit généralement utilisés par les institutions financières et qui porteraient autrement strictement sur la capacité de l'organisme à rembourser les sommes avancées (c'est-à-dire sur le risque associé au prêt). Les gouvernements payeraient les institutions financières pour qu'elles tiennent compte de ces aspects en plus des critères normalement applicables. Par exemple, les gouvernements peuvent payer les banques de

sorte à réduire le taux d'intérêt appliqué aux entreprises de l'économie sociale offrant certains types de services dans des sous-secteurs donnés. Un tel mécanisme de financement a permis de soutenir financièrement des étudiants faisant des études postsecondaires dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants entre 1964 et 2000 (Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2005).

Les institutions financières au Canada et à l'étranger ont mis au point des instruments financiers et des critères d'investissement conçus pour soutenir les projets ayant divers avantages. VanCity, la plus grande caisse populaire au Canada, avec ses 7 milliards d'actifs; ShoreBank Corporation, dont le siège social est à Chicago et qui dispose d'actifs de plus de un milliard de dollars américains; de même que l'Association communautaire d'emprunt de Montréal, accordant des prêts aux mères monoparentales, aux assistés sociaux et aux prestataires de l'assurance-chômage, aux jeunes chômeurs, aux immigrants, aux réfugiés et aux minorités visibles, de même que pour des projets répondant aux besoins de personnes composant ces groupes, constituent trois exemples probants.

Un rapport de la Banque d'Angleterre (2003) dans lequel on étudie des questions de financement liées aux entreprises à vocation sociale souligne que l'on devrait concevoir des outils de bilan social et les employer de sorte à aider les investisseurs des secteurs privé et public à atteindre leurs objectifs par l'intermédiaire d'investissements dans l'économie sociale. Ce type d'outils pourrait aussi permettre aux gouvernements d'établir des critères de financement supplémentaires.

Possibilité 4. Projets pilotes d'innovation avec apprentissage : L'OCDE (2003) étudie les mérites du financement des pratiques novatrices des entreprises de l'économie sociale qui peuvent être des candidates particulièrement intéressantes, en partie parce qu'elles peuvent être plus ouvertes à l'expérimentation que les institutions plus traditionnelles et bureaucratiques.

L'un des arguments clés utilisés pour justifier les investissements publics de R-D s'applique aussi aux innovations en économie sociale : puisqu'il est peu probable que les organismes bénéficient de tous les avantages associés à un investissement dans la création de nouvelles connaissances que d'autres organismes peuvent facilement appliquer, les gouvernements devront peut-être fournir un soutien supplémentaire.

Les projets pilotes d'innovation seraient très utiles si on pouvait transmettre à grande échelle les leçons qu'on en tire. Ainsi, tout programme de ce genre pourrait comprendre une évaluation par des tiers des résultats de même que la diffusion des pratiques exemplaires, entre autres par des conférences et des produits d'information.

Le matériel mentionné précédemment donne un aperçu et fournit quelques considérations applicables à quatre possibilités de financement plausibles pour l'économie sociale. On pourrait comparer ces possibilités et les définir davantage dans le cadre de recherches sur les politiques.

Le rôle des entreprises de l'économie sociale dans la prestation de services d'intérêt public

On entend par « service d'intérêt public » un service financé totalement ou en partie par les gouvernements et remédiant à une défaillance du marché ou aidant des personnes dans le besoin et aux ressources limitées. L'idée que les gouvernements n'ont pas réussi à remédier à certains besoins, et qu'il existe maintenant de nouveaux besoins auxquels l'économie sociale est davantage en mesure de répondre, est prédominante dans la documentation sur l'économie sociale. La solution généralement proposée veut que les gouvernements offrent davantage de financement aux entreprises de l'économie sociale, qui fourniraient les services correspondants, ce processus permettant peut-être de tirer plus d'avantages, comme la création de capital social, que les gouvernements ne peuvent obtenir aussi efficacement par eux-mêmes.

La documentation comprend des conclusions et des points de vue empiriques fondés sur la proposition voulant que les entreprises de l'économie sociale soient bien positionnées pour fournir des services d'intérêt public.

Il semble manifeste que beaucoup d'entreprises de l'économie sociale offrant des services d'intérêt public partagent de nombreux objectifs avec les organismes gouvernementaux offrant du soutien à ceux dans le besoin, et il y a de nombreux exemples d'entreprises de l'économie sociale offrant des services d'intérêt public. Par exemple, Bode et Evers (2004) font remarquer que, en Allemagne, bien que le financement et l'analyse des politiques soient généralement l'apanage des gouvernements, la direction des services sociaux est « de préférence » laissée à des organisations non gouvernementales sans but lucratif. Defourny (2001) avance que de nombreux pays de l'UE migrent de

L'État providence à un nouvel agencement des responsabilités, celles-ci étant réparties entre les gouvernements, les fournisseurs de services à but lucratif et les organismes du secteur tertiaire selon des critères stricts alliant efficacité et équité.

La distinction que Pritchett et Woolcock (2004) font entre les politiques, les programmes et les pratiques est un point de départ utile pour établir le rôle des différents types d'organismes (ou encore pour cerner les critères auxquels Defourmy fait référence). Selon Pritchett et Woolcock, les politiques demandent la codification du jugement, tandis que les programmes demandent l'interaction avec les clients sans jugement et que les pratiques nécessitent à la fois le jugement et l'interaction avec les clients²⁴.

Plusieurs de ceux qui contribuent à documenter l'économie sociale ont formulé des opinions éclairées sur les forces comparées des entreprises de l'économie sociale. Par exemple :

- Neamtan (2004) est d'avis que les gouvernements conçoivent les services d'intérêt public comme centralisés et uniformes, que l'administration publique est généralement cloisonnée, que l'attention portée à l'intégration des objectifs sociaux, économiques, culturels et environnementaux n'est pas suffisante et que les besoins de la population seraient peut-être mieux servis par des services fondés sur la proximité et les partenariats.
- Carter (2003) indique que les entreprises de l'économie sociale concentrent actuellement leurs efforts sur les lacunes dans la prestation des services aux personnes démunies ou isolées, souvent dans des quartiers défavorisés.
- Defourmy (2001) mentionne par ailleurs que les entreprises de l'économie sociale en France et en Belgique semblent particulièrement novatrices dans le domaine des « services de proximité », c'est-à-dire des services offerts à l'échelon local et pour lesquels le fournisseur doit comprendre les bénéficiaires et interagir avec eux dans leur milieu.
- Lévesque et Mendell (2004) font référence à l'intégration des entreprises de l'économie sociale dans la collectivité et à leur proximité avec certaines catégories sociales comme des avantages leur permettant de cerner les besoins et les possibilités plus rapidement que les autres.

Certains résultats de sondages, d'enquêtes et de recherches confirment le point de vue selon lequel les entreprises de l'économie sociale peuvent jouer

un rôle utile dans la prestation de services d'intérêt public à l'échelon local :

- Les Canadiens sont d'avis que le secteur bénévole et communautaire est plus proche d'eux que les gouvernements (EKOS, 2003).
- Les organismes bénévoles et communautaires, et ceux qui financent leurs activités, sont conscients que la capacité des premiers à comprendre les besoins de la collectivité est l'une de leurs grandes forces (Hall *et al.*, 2003a).
- Les recherches laissent entendre que certains groupes courent de grands risques de ne pouvoir se sortir de la pauvreté et peuvent être moins en mesure de bénéficier des interventions usuelles des gouvernements (Eliadis, 2004).
- Une évaluation du projet pilote « Capital local à finalité sociale » de l'UE (LRDP, 2002) a permis de constater que les formes traditionnelles de promotion et de publicité ne suffisent pas à mobiliser les groupes dans le besoin et qu'un contact direct par l'intermédiaire, entre autres, de rencontres ou du bouche à oreille est nécessaire.

Malheureusement, il y a eu peu de recherches empiriques systématiques sur l'efficacité relative de la prestation des services par différents types d'organismes. Bien que plusieurs auteurs rapportent des résultats suggérant que les entreprises de l'économie sociale pourraient être plus performantes que les gouvernements et les entreprises à but lucratif dans certains domaines (p. ex. Fairbairn, 2001; Canadian Co-operative Association, 2004; Neamtan, 2004), un examen assez approfondi de la documentation sur l'économie sociale a permis de repérer un seul examen économétrique de l'efficacité comparative de diverses formes organisationnelles. Or, cet examen date de plus de dix ans et est fondé sur des données américaines recueillies il y a environ vingt-cinq ans. (Preston, 1993).

L'utilité possible d'une recherche empirique systématique est donc illustrée dans les conclusions tirées de ce seul examen. Preston (1993) a établi que, aux États-Unis, les parents participaient davantage dans les centres de garde sans but lucratif que dans ceux à but lucratif, que ces centres étaient plus susceptibles de servir les groupes dans le besoin et que, généralement, ils offraient des services de plus grande qualité et plus diversifiés. En revanche, le coût moyen par enfant était plus élevé dans les centres sans but lucratif. À l'aide d'une série de variables de contrôle, Preston a pu unir les renseignements sur les coûts et la qualité et conclure qu'il n'y avait pas de différence

²⁴ Pritchett et Woolcock utilisent une terminologie légèrement différente dans leur présentation plus détaillée des trois concepts employant les ensembles de compétences et secteurs d'intervention. Voir également Woolcock (2002 et 2003).

importante entre les deux types de centres en termes de rentabilité. Ces résultats supposent donc que les différences les plus grandes entre les résultats des centres de garde sans but lucratif et à but lucratif reposent davantage sur la sélection de produits que sur l'efficacité.

Établir les types d'organismes les mieux positionnés pour fournir un type de services donné est une question empirique. Les chercheurs doivent examiner l'efficacité relative des différents types d'organismes dans la prestation de services d'intérêt public et en rendre compte davantage.

La documentation sur l'économie sociale comprend également des observations sur les relations entre les entreprises de l'économie sociale et les gouvernements :

- Vidal (2001) fait observer que la « tendance historique » en Espagne, de 1975 à 1995, veut que les initiatives non gouvernementales soient suivies de mesures gouvernementales donnant un caractère professionnel aux activités ou leur fournissant du financement de façon plus soutenue.
- L'examen par Lawson et Thériault (1999) de l'évolution des services de soins à domicile fournis en Saskatchewan montre des variations importantes dans les frais, les normes, les critères d'admissibilité, les conditions de travail et la rémunération d'une entreprise de l'économie sociale à l'autre, celles-ci étant très dispersées et individuellement responsables de la prestation des services, ce qui laisse entendre que leurs activités devraient parfois être complétées par des politiques ou des normes.
- Fairbairn (2001 et 2004) explique, à l'aide d'exemples, comment de nombreux programmes de base de l'État providence moderne ont d'abord été mis de l'avant par des coopératives avant d'être récupérés par les gouvernements au XX^e siècle. Il avance que les entreprises de l'économie sociale, comme les coopératives, ont acquis la capacité de s'adapter et d'évoluer en fonction des besoins de leurs membres d'une façon dont les organismes gouvernementaux n'ont pas clairement fait preuve, et prétend qu'un bon modèle permettrait aux gouvernements de cerner les principes selon lesquels l'économie sociale offre des services soutenant la participation communautaire et l'entraide.

Le simple fait que le but premier de nombreuses entreprises de l'économie sociale est d'aider les personnes et les collectivités dans le besoin peut expliquer pourquoi elles sont efficaces dans ce domaine. Si l'on veut employer la terminologie attribuée à Pritchett et Woolcock précédemment, on peut dire que les observations, opinions et conclusions précédentes laissent entendre que les gouvernements sont bien positionnés pour élaborer des *politiques* (et des normes, qui sont intimement liées aux politiques), tandis que les entreprises de l'économie sociale semblent plus efficaces en termes de *pratiques*, plus précisément à l'échelon communautaire, pour aider les personnes dans le besoin. Ils avancent par ailleurs que les représentants des entreprises de l'économie sociale sont aussi bien positionnés pour signaler et décrire les besoins à l'échelon local, ce qui pourrait leur donner un rôle à jouer dans l'identification, l'élaboration et la prestation des services nécessaires.

En d'autres termes, les entreprises de l'économie sociale peuvent être efficaces dans la création du type de capital social qui pourrait être avantageux pour les personnes démunies et peuvent favoriser son utilisation productive²⁵.

Financement des frais généraux

Les représentants des organismes sans but lucratif et bénévoles et communautaires du Canada ont exprimé leur inquiétude quant à l'accent toujours plus marqué qui est mis sur le financement public fondé sur les projets, ce qui complique le maintien des fonctions du personnel, entre autres en ce qui a trait aux ressources humaines, à la coordination des bénévoles, à la gouvernance de l'organisme, à la recherche et à l'évaluation, à la gestion financière et à la participation aux consultations gouvernementales (Scott, 2003). Certaines conclusions tirées de l'*Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif* de 2003 viennent confirmer ce point de vue²⁶.

Au Royaume-Uni, le rapport sur l'évaluation transversale du secteur bénévole et communautaire conclut qu'il est légitime pour les fournisseurs de services de tenir compte de leurs frais généraux pertinents dans l'estimation des coûts des services offerts dans le cadre de contrats (site web du gouvernement britannique). Les entreprises de l'économie sociale peuvent donc avoir de bonnes raisons de demander de l'aide

²⁵ Le PRP (2003) définit le capital social comme des réseaux de relations sociales qui peuvent offrir l'accès aux ressources et aux appuis dont on a besoin. Pour de plus amples renseignements sur le lien entre l'économie sociale et une définition plus large du capital social, consultez le rapport du projet CONSCISE (2003).

²⁶ De tous les organismes enregistrés actifs depuis au moins trois ans et ayant reçu une aide extérieure de gouvernements, de fondations ou d'entreprises, 61 % ont signalé que le refus des bailleurs de fonds de soutenir les activités principales posait problème (27 % affirmant qu'il s'agissait d'un problème grave) (Hall *et al.*, 2004).

pour le financement des frais généraux, raisons analogues au dossier défendu avec succès par les établissements d'enseignement postsecondaire auprès du gouvernement fédéral pour que le financement couvre les frais indirects des projets de R-D. Ce ne serait pas la première fois que l'on verserait une telle aide aux entreprises de l'économie sociale : le gouvernement fédéral allemand verse des fonds à l'échelon régional pour l'administration (Bode, 2003).

Dans le même ordre d'idée, on peut se demander quels genres d'organismes sont les plus compétents pour accomplir telle ou telle fonction normalement dévolue au personnel. Par exemple, quelles fonctions doivent de préférence être accomplies par les entreprises de l'économie sociale elles-mêmes et lesquelles vaudrait-il mieux confier à des organismes de soutien spécialisés? Il pourrait y avoir des leçons à tirer de l'économie sociale du Québec, au sein de laquelle œuvrent une vaste gamme d'organismes offrant du soutien financier, stratégique et technique.

La justification du soutien pour les frais généraux des entreprises de l'économie sociale pourrait aussi s'appliquer aux organismes à but lucratif qui fournissent des services d'intérêt public au nom des gouvernements.

Questions pour les chercheurs

- Quels critères devrait-on inclure dans une politique de financement de l'économie sociale? Comment peut-on intégrer ces critères aux processus sous-jacents aux décisions sur le financement?
- Comment les diverses possibilités de financement de l'économie sociale peuvent-elles être davantage définies, évaluées et comparées, en partie à la lumière de l'expérience des autres gouvernements?
- Quels types d'organismes sont les mieux placés pour offrir un service donné? Par exemple, les entreprises de l'économie sociale sont-elles plus efficaces que les autres en ce qui concerne les pratiques d'aide aux personnes dans le besoin?
- Devrait-on verser du financement aux entreprises de l'économie sociale et à but lucratif pour certaines fonctions administratives précises? Dans l'affirmative, quelles seraient ces fonctions, au sein de quels organismes et à quelles conditions?

Outils permettant d'évaluer l'incidence des entreprises de l'économie sociale

Dans la section 3, on précise qu'il est important d'exercer une surveillance quand la décision relativement à ce qui est produit relève des organismes plutôt que des personnes.

On peut exercer une surveillance d'au moins trois façons : par la publication de rapports, par l'évaluation des programmes et par la vérification. Ces trois approches exigent l'évaluation du rendement des entreprises de l'économie sociale.

Idéalement, les évaluations du rendement mesurent les progrès que les entreprises permettent vers l'atteinte des objectifs d'efficacité et d'équité établis que visent les fournisseurs de fonds. Il est généralement admis que les questions d'évaluation du rendement sont importantes :

- Nombre de ceux qui contribuent à documenter l'économie sociale demandent l'élaboration de meilleurs outils (p. ex. Brown, 2002; Tishler, 2001; Hall *et al.*, 2003a).
- Les résultats rapportés par Hall *et al.* (2003a) précisent que les bailleurs de fonds cherchent de plus en plus à obtenir des renseignements quant au degré de concrétisation des objectifs généraux (c'est-à-dire les résultats) de même que sur des mesures d'activité plus directes (c'est-à-dire les produits).
- Dans leur examen récent de l'évaluation des organismes sans but lucratif, Carman et Millesen (2004) notent que l'on accorde de plus en plus d'attention à la façon dont on peut se servir de l'évaluation des programmes comme outil de reddition de comptes.
- Un atelier sur l'économie sociale destiné aux intervenants et tenu par le CRSH en juillet 2004 a permis de conclure que de meilleurs outils d'évaluation du rendement sont nécessaires.

Il s'agit d'un domaine de recherche dynamique, et on dénote différents progrès :

- Des outils de bilan social sont élaborés et évalués. Par exemple, la New Economics Foundation, au Royaume-Uni, étudie actuellement comment les outils de diffusion, d'évaluation et de vérification peuvent améliorer la qualité des services offerts par les entreprises de l'économie sociale (site web de la fondation). Brown (2002) illustre quant à lui

27 De tous les organismes enregistrés actifs depuis au moins trois années et ayant reçu une aide extérieure de gouvernements, 43 % ont signalé que les exigences de rapport des bailleurs de fonds posaient problème (8 % affirmant qu'il s'agissait d'un problème grave) [Hall *et al.*, 2004].

comment le bilan social peut servir à l'évaluation des activités des caisses populaires.

- Le Projet de recherche sur l'évaluation du secteur bénévole (www.vserp.ca) met à la disposition des organismes bénévoles et communautaires des outils d'évaluation en ligne.
- Morgan (2004) décrit comment les versions de 1992 et de 1993 de la *Charities Act*, au Royaume-Uni, ont permis de mettre en place un régime législatif général de vérification des comptes des organismes de bienfaisance. Les organismes de plus grande taille doivent se soumettre à une vérification comptable effectuée par un vérificateur légal, alors que les petits organismes peuvent opter pour un examen indépendant de leurs comptes. Les normes de rapport se sont en outre améliorées depuis la mise en œuvre de ces exigences.

Le dernier exemple montre comment on peut traiter de l'évaluation du rendement dans les cadres de réglementation. Une autre approche requiert que les entreprises de l'économie sociale répondent à des exigences de rapport particulières chaque fois qu'elles reçoivent des fonds publics. Cela favoriserait la responsabilisation et permettrait aux entreprises de monter des dossiers de rendement qui pourraient être consultés par des bailleurs de fonds potentiels.

Il se peut que l'on ait à jumeler l'élaboration de normes à la mise à l'essai d'approches nouvelles, comme le laissent entendre les résultats d'enquêtes rapportés par Hall *et al.* (2003a) : les organismes bénévoles et communautaires souhaitent une plus grande uniformité de la terminologie chez les bailleurs de fonds et ont désigné les diverses exigences en termes de renseignements comme un fardeau important pour les projets à bailleurs de fonds multiples. Dans un même ordre d'idées, deux organismes sur cinq interrogés dans le cadre de *l'Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif* de 2003, ont affirmé que les exigences de rapport posent problème²⁷.

Questions pour les chercheurs

- Quels indicateurs de rendement et outils sont nécessaires à l'évaluation de la contribution des entreprises de l'économie sociale?
- Comment les modalités de rapport, d'évaluation et de vérification peuvent-elles être évaluées et normalisées?
- Quelles approches et exigences utilisées par d'autres gouvernements le Canada peut-il faire siennes?

Pratiques exemplaires pour les gouvernements et entreprises de l'économie sociale

Lévesque et Mendell (2004) insistent sur le fait qu'il faut recenser les pratiques novatrices au sein de l'économie sociale. Les innovations ainsi cernées pourraient documenter de nouvelles politiques gouvernementales et favoriser l'échange de pratiques efficaces entre les entreprises de l'économie sociale.

On a cerné certaines pratiques exemplaires quant à la façon dont les gouvernements peuvent soutenir l'économie sociale. Par exemple, un examen du projet pilote « Capital local à finalité sociale » de l'UE a permis d'obtenir beaucoup de renseignements à ce sujet (LRDP, 2002)²⁸.

D'autres renseignements qui seront utiles aux gouvernements sont à venir. Par exemple, l'établissement des pratiques exemplaires constitue une partie importante du Projet d'innovation en emploi communautaire en cours au Cap-Breton (Greenwood *et al.*, 2003). Le Projet vise à favoriser l'emploi tout en soutenant le développement communautaire. En vertu du Projet, on encourage les prestataires de l'assurance-emploi ou de l'aide au revenu choisis au hasard à encaisser un salaire de la collectivité au lieu de leurs prestations habituelles en contrepartie de leur participation à des projets commandités par

²⁸ De 1999 à 2002, dans le cadre de ce projet, trente ONG intermédiaires ont soutenu 3 350 micro-projets en fournissant une micro-subvention d'un maximum de 10 000 € ainsi qu'une aide en termes de conseils, d'élaboration de projets et d'exploitation. Une évaluation du projet faite en 2002 donne beaucoup de renseignements utiles à l'élaboration de pratiques exemplaires. Voici un résumé du type de conseils inclus dans le rapport d'évaluation : les interventions devraient normalement couvrir les petites régions géographiques et inclure de petites ONG locales ayant un contact direct avec les groupes cibles; la capacité de tirer des leçons et de s'adapter est importante; le soutien technique non monétaire est primordial (« se limiter au versement de petites subventions ne serait pas utile »); les groupes cibles devraient participer à toutes les étapes; l'aide financière accordée aux projets individuels doit être limitée (LRDP, 2002).

des groupes et des personnes de leur collectivité. Afin de faciliter l'évaluation de l'incidence, on utilise dans le cadre de ce projet l'assignation aléatoire à des groupes expérimentaux et de contrôle et une stratégie d'évaluation détaillée qui permet d'examiner et de comparer l'incidence sur les personnes et les collectivités, en plus de faire ressortir les questions relatives à la prestation de services pour les gouvernements. L'évaluation de l'incidence se poursuivra jusqu'en 2008²⁹.

Revenir sur les nombreuses initiatives gouvernementales des années 1990, surtout en Europe et au Québec, pourrait certainement permettre de dégager d'autres leçons pouvant être appliquées aux gouvernements canadiens.

Un atelier sur l'économie sociale destiné aux intervenants et tenu par le CRSH en juillet 2004 a permis de conclure que le travail sur les pratiques exemplaires doit permettre de déterminer les types d'interventions utiles dans des conditions données et viser l'évolution en fonction des échecs et des réussites passés. Parmi les secteurs pour lesquels, selon Lévesque et Mendell (2004), il pourrait être intéressant d'étudier les pratiques exemplaires, mentionnons la formation et l'apprentissage, les pratiques démocratiques et la gouvernance, de même que les critères et les pratiques d'évaluation du rendement. Cette liste met en évidence le fait que les entreprises de l'économie sociale et les gouvernements peuvent tirer profit du recensement, de l'échange et de l'application de pratiques exemplaires. On a déjà effectué du travail dans ce domaine et d'autres recherches sont en cours :

- Un rapport rédigé pour le service britannique aux petites entreprises comprend des études de cas sur vingt entreprises de l'économie sociale et des observations sur différentes questions (Smallbone *et al.*, 2001).
- Lévesque et Mendell (2004) fournissent une annexe contenant plus d'une centaine d'exemples de pratiques au sein de l'économie sociale pour chaque province et territoire au Canada et plusieurs autres pays. Bien qu'ils aient choisi ces exemples pour illustrer la diversité des pratiques, ces renseignements constituent une première source utile dans l'analyse des pratiques exemplaires.

- Dans le cadre d'une conférence en octobre 2004 (International Society for Third-Sector Research, 2004), on a présenté les principaux résultats et conclusions tirés du projet PERSE, sur la performance socioéconomique des entreprises sociales en Europe – 2001-2004, du Réseau européen EMES. Ce projet financé par l'UE analyse l'efficacité des entreprises de l'économie sociale favorisant l'intégration du travail en effectuant une enquête auprès de 200 organismes dans 11 États de l'UE. Il s'intéresse entre autres aux avantages que les participants et la société en général en tirent (site web du Réseau européen EMES). Le projet se conclura par un livre à paraître en 2005 (International Society for Third-Sector Research, 2004).

Il y a des raisons de croire que la formation pourrait constituer une priorité dans le travail sur les pratiques exemplaires :

- Bien que l'élite du secteur privé et des gouvernements au Canada considèrent que le rendement du secteur bénévole et communautaire est supérieur à celui du secteur privé et des gouvernements dans un large éventail de domaines, c'est loin d'être le cas quand il s'agit d'« attirer du personnel qualifié » (EKOS, 2003).
- Vidal (2001) signale qu'un leadership compétent est au cœur de la réussite des entreprises de l'économie sociale en Espagne, la large majorité des dirigeants de ces entreprises ayant acquis au préalable de l'expérience au sein d'organismes sans but lucratif. Plusieurs observateurs ont avancé que l'on devrait faire de la conjugaison des compétences en gestion commerciale et de l'entrepreneuriat social une priorité dans les efforts de formation (Tishler, 2001; Ninacs, 2002; Carter, 2003).

Les recherches sur la formation et d'autres questions relatives aux ressources humaines auxquelles les entreprises de l'économie sociale sont confrontées ne doivent pas se faire en vase clos : Ninacs (2002) fait d'ailleurs référence à deux rapports sur le sujet parus au Québec depuis 2000. Le site web du Programme des conseils sectoriels (PCS) de Ressources humaines et Développement des compétences Canada est une autre source de renseignements : il fait référence à la mise à jour de l'étude sur le marché du travail faite pour le Conseil sectoriel

²⁹ On peut trouver beaucoup plus de renseignements sur le Projet d'innovation en emploi communautaire à <<http://www.srdc.org>> et dans Greenwood *et al.* (2003).

des ressources humaines des services de garde à l'enfance, de même qu'à des études sur les services de santé et sociaux hors institution et des hôpitaux, ainsi que sur d'autres secteurs institutionnels. De plus, les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP) approfondissent des questions relatives aux ressources humaines dans le secteur sans but lucratif (site web des RCRPP).

On a adéquatement décrit le processus d'établissement de pratiques exemplaires comme une codification des connaissances tacites (Lévesque et Mendell, 2004). Bien que beaucoup de recherche ait été faite, il semble y avoir davantage de renseignements que d'outils d'information disponibles. Une fois recensées, les pratiques exemplaires doivent être résumées et tenues à jour à la lumière des nouvelles conclusions des recherches. Les renseignements doivent être utiles aux décideurs et praticiens et utilisables par ceux-ci. Les efforts déployés pour concevoir des pratiques exemplaires porteront davantage leurs fruits si chercheurs et praticiens collaborent ensemble à la recherche et au transfert de connaissances et si les décideurs ont constamment l'occasion de prendre part au processus. De plus, la responsabilité première à l'égard de la recherche et de la transmission de pratiques exemplaires pourrait être assignée aux organismes ou personnes ayant suffisamment d'autonomie par rapport aux prestataires et aux bénéficiaires du financement aux entreprises de l'économie sociale.

La nouvelle Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) financée par le CRSH mettra en contact chercheurs, collectivités et organismes sans but lucratif

dans le domaine du développement économique social et communautaire. On cernera et transmettra les pratiques exemplaires en vertu de cette alliance, et ce, pour une période de cinq ans à compter de 2005-2006³⁰.

Questions pour les chercheurs

- Quelles leçons les gouvernements canadiens peuvent-ils tirer de la recherche sur les pratiques exemplaires effectuée à ce jour au pays et à l'étranger?
- Quel est le meilleur moyen d'analyser les renseignements sur les diverses activités des entreprises de l'économie sociale et de les transmettre de sorte à soutenir une amélioration constante?

Ressources à l'appui de la recherche sur les politiques

On peut consulter différents centres de recherche, sources de données et sites web pour soutenir la recherche sur les politiques dans le domaine de l'économie sociale. La liste en est fournie à l'Annexe 2. Par ailleurs, la section des références comprend la bibliographie du document rédigé par Lévesque et Mendell (2004) appuyant la création du programme de l'ARUC-ÉS sur l'économie sociale, en plus de certaines autres sources trouvées au cours de la rédaction du présent guide.

³⁰ Pour de plus amples renseignements sur l'ARUC-ÉS, consultez <http://www.crshe.ca/web/apply/program_descriptions/social/social_economy_f.asp>.

6. CONCLUSION

La majeure partie de la documentation sur les activités de l'économie sociale insiste beaucoup sur le fait que cette dernière constitue une réponse positive aux besoins et objectifs en constante évolution des gens. Dans la même perspective, les observations développées dans le présent guide laissent entendre que les gouvernements devraient faciliter la mise sur pied d'entreprises de l'économie sociale qui ont pour objectif l'intérêt commun et les services d'intérêt public.

La décision des gouvernements de fournir du financement à un organisme devrait reposer sur les objectifs d'intérêt public de ce dernier et sur sa capacité de poursuivre ces objectifs efficacement. Avant de procéder au financement de toutes sortes d'organismes, les gouvernements devraient examiner la possibilité de soutenir directement les bénéficiaires ciblés ou de leur offrir un soutien complémentaire.

De façon générale, on comprendra mieux l'économie sociale en la considérant comme une démarche prometteuse plutôt que comme une solution à la façon dont les gouvernements peuvent aider les gens à répondre à leurs besoins et objectifs en constante évolution.

Dans la section 5, nous avons examiné comment les chercheurs pourraient se pencher sur chacun des cinq secteurs afin d'aider les gouvernements

à mieux soutenir l'économie sociale et à aider les entreprises de l'économie sociale à fonctionner plus efficacement :

- Recherche descriptive et développement de données;
- Cadres de réglementation;
- Moment où les gouvernements devraient financer l'économie sociale et façon de le faire;
- Outils d'évaluation de l'incidence des entreprises de l'économie sociale;
- Pratiques exemplaires pour les gouvernements et les entreprises de l'économie sociale.

Même s'ils ne se sont pas toujours entendus sur le rôle que devrait jouer le gouvernement, il convient de noter que la plupart des participants à la table ronde du PRP et du CRSH, en septembre 2004, étaient d'accord sur les priorités de la recherche. Dans ce contexte, nous croyons que, dans une certaine mesure, peu importe la perspective qu'ils adopteront, les chercheurs trouveront le présent guide utile lorsqu'ils seront appelés à jouer un rôle dans la documentation de l'élaboration de nouveaux programmes et politiques par les gouvernements et dans l'échange de pratiques exemplaires dans l'ensemble de l'économie sociale. Nous espérons que le présent guide sera utile dans l'exécution de ce travail important.

ANNEXE 1

ANALYSE DES DONNÉES RECUEILLIES DEPUIS 2004

Le tableau A1-1 offre une série d'indicateurs de croissance pour le secteur sans but lucratif et bénévole, et pour ce même secteur à l'exclusion des organismes paragouvernementaux (p. ex. les établissements postsecondaires et les hôpitaux). Le premier est

beaucoup plus important que l'économie sociale telle que définie précédemment. Le deuxième correspond à peu près justement à la définition de l'économie sociale.

Tableau A1-1. Indicateurs de croissance des secteurs chevauchant l'économie sociale au Canada

| | Secteur sans but lucratif et bénévole et communautaire | SSBLBC à l'exclusion des organismes para-gouvernementaux |
|---|--|--|
| Croissance réelle à l'intérieur du PIB, de 1997 à 1999 ^a | 4,7 % | 6,0 % |
| Proportion d'organismes rapportant une croissance/ un déclin des revenus au cours de la période allant de 2000 à 2003 ^b | 36 % / 22 % | 36 % / 22 % ^c |
| Proportion d'organismes rapportant une croissance/ un déclin du nombre d'employés payés au cours de la période allant de 2000 à 2003 ^d | 30 % / 11 % | 31 % / 13 % ^e |
| Croissance réelle des transferts gouvernementaux fédéraux, 1997 à 1999 ^f | 31 % | 39 % |
| Croissance réelle des transferts gouvernementaux provinciaux, de 1997 à 1999 ^g | 7,9 % | 6,2 % |

Notes : Valeurs réelles calculées à l'aide de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada.

a Hamdad *et al.*, 2004.

b Hall *et al.*, 2004. Les autres organismes ont fait état de recettes stables au cours de cette période de trois ans.

c Il s'agit d'une moyenne non pondérée parmi les 13 domaines d'activités applicables. La proportion d'organismes ayant fait état d'une croissance était plus grande que celle ayant déclaré une diminution dans 12 des 13 domaines.

d Hall *et al.*, 2004. Les autres organismes ont déclaré que le nombre d'employés était resté stable au cours de cette période de trois ans.

e Il s'agit de la moyenne non pondérée parmi les 13 domaines d'activité applicables. La proportion d'organismes ayant fait état d'une croissance était plus grande que celle ayant déclaré une diminution dans 12 des 13 domaines.

f Hamdad *et al.*, 2004.

g Hamdad *et al.*, 2004.

Le tableau A1-2 établit deux comparaisons entre le Canada et d'autres pays développés pour ce qui est du secteur sans but lucratif et bénévole qui,

nous l'avons déjà souligné, est beaucoup plus important que l'économie sociale telle que définie précédemment.

Tableau A1-2. Le secteur sans but lucratif et bénévole au Canada comparativement aux autres pays développés

| | Canada | Moyenne des pays développés ^a |
|--|-------------------|--|
| Proportion de la population active économiquement ^b | 11,1 % | 7,6 % ^c |
| Proportion totale des recettes que représentent les transferts gouvernementaux | 51 % ^d | 48 % ^e |

Notes : Les valeurs rapportées dans le tableau sont fondées sur des données recueillies de 1995 à 2003. Voir Hall *et al.* (2005) pour de plus amples renseignements sur les sources de données.

a Sur 17 pays.

b Les estimations de Hall *et al.* (2005) tiennent compte du temps donné par les bénévoles. Elles excluent les organismes à vocation religieuse.

c Les valeurs allaient de 3,8 % à 14,4 % parmi les 17 pays.

d Hamdad *et al.*, 2004.

e Hall *et al.*, 2005.

Le tableau A1-3 indique les transferts par niveau de gouvernement vers le secteur sans but lucratif et bénévole, et vers ce même secteur à l'exclusion des

organismes paragouvernementaux (p. ex. les établissements postsecondaires et les hôpitaux).

Tableau A1-3. Transferts, par niveau de gouvernement, vers les secteurs Chevauchant l'économie sociale au Canada (1999)

| Niveau de gouvernement | Secteur sans but lucratif et bénévole (SSBLB) | | SSBLB à l'exclusion des organismes paragouvernementaux | |
|---------------------------|---|--------------|--|--------------|
| | Milliards \$ | Pourcentage | Milliards \$ | Pourcentage |
| Fédéral | 2,8 | 5,5 | 2,0 | 20,9 |
| Provincial et territorial | 46,9 | 94,2 | 7,3 | 78,2 |
| Local | 0,1 | 0,2 | 0,1 | 0,9 |
| Total | 49,8 | 100,0 | 9,4 | 100,0 |

Source : Hamdad *et al.*, 2004.

Tableau A1-4. Estimation de l'aide fédérale fournie aux provinces et aux territoires, par programme (2005-2006)

| Programme | Montant (en milliards \$) |
|--|------------------------------|
| Transfert canadien en matière de santé (TCS) | 31,8 |
| Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) | 15,5 |
| Péréquation | 10,9 |
| Formule de financement des territoires | 2,0 |
| Autre | 3,9 |
| Total | 62,7 |

Notes : Comprend à la fois les transferts de fonds et les transferts fiscaux. Les montants de péréquation liés aux transferts fiscaux du TCS/TCPS sont inclus dans ce dernier et dans les transferts de péréquation. La somme totale a été réduite de 1,3 milliard \$ afin d'éviter un double calcul.

Source : Site web du ministère des Finances du Canada.

Le tableau A1-4 porte sur l'aide fédérale fournie aux gouvernements provinciaux et territoriaux par

l'entremise des transferts de fonds et des transferts fiscaux, par programme.

ANNEXE 2

RESSOURCES EN RECHERCHE SUR LES POLITIQUES

Un nombre croissant de centres de recherche, sources de données et sites web permettent de soutenir la recherche sur les politiques dans le domaine de l'économie sociale. Toutes les ressources citées dans la présente annexe sont tirées de Lévesque et Mendell (2004), à l'exception de celles marquées d'un astérisque.

Centres canadiens de recherche

- Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), composé de sept universités québécoises
 - The Caledon Institute of Social Policy
 - Tamarack – An Institute for Community Engagement
 - Vibrant Communities
 - Centre canadien de développement social
 - Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques
 - Deux chaires de recherche du Canada faisant partie du Programme des chaires de recherche du Canada du gouvernement fédéral*:
 - Chaire de recherche du Canada en économie sociale, Université du Québec à Montréal. Titulaire : Marie Bouchard
 - Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais. Titulaire : Louis Favreau
- New Economics Foundation (NEF), au Royaume-Uni, un précurseur dans le développement local et durable, les entreprises sociales et les indicateurs socioéconomiques qualitatifs. La fondation continue entre autres son étude des outils de rapport, d'évaluation et de vérification permettant de jauger l'incidence des entreprises de l'économie sociale et d'améliorer la qualité des services qu'elles offrent.
 - Au cours des vingt dernières années, le Programme d'action et de coopération concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local* de l'OCDE a permis d'effectuer des recherches sur la cohésion sociale et la création d'entreprises à l'échelon local. Le Programme favorise par ailleurs la création d'entreprises sociales et d'autres organismes sans but lucratif comme moyen de réconcilier l'économie et la société, en plus d'étudier les biens immatériels (assistance sociale, capital social, cohésion sociale et innovation sociale) issus de l'économie sociale (OCDE, 2003).
 - Plusieurs programmes et domaines de recherche au sein de l'Organisation internationale du travail* traitent surtout de l'économie sociale dans les pays en développement, sans toutefois s'y confiner : recherches sur les coopératives et le développement économique local dans le cadre d'un programme d'emploi et d'un programme Stratégies et techniques contre l'exclusion sociale et la pauvreté (STEP) (site web de l'OIT).

Centres internationaux de recherche

- Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC)
- Réseau européen EMES
- Unité de recherche sur les coopératives de l'Open University, Milton Keynes (Royaume-Uni)
- International Society for Third-Sector Research (ISTR) de l'Université Johns Hopkins
- Center for Social Innovation de l'Université Stanford

Sources de données

Un document de Statistique Canada publié en 1998 donne un aperçu des sources de données publiques sur le secteur sans but lucratif disponibles au Canada à cette époque (Reed et Howe). Le rapport comprend des descriptions de plusieurs pages pour chacune des quinze fiches de données. Depuis la parution de ce rapport, Statistique Canada a émis les données tirées du cycle 17 de l'*Enquête sociale générale* sur l'engagement social au Canada, et l'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation* est désormais effectuée tous les trois ans. On peut télécharger cette

publication sur le site web de Statistique Canada (Statistique Canada, 2005).

La banque de données sur les mesures de soutien de l'UE donne un aperçu des mesures de soutien aux entreprises les plus importantes dans vingt-cinq pays européens. Elle comprend certains renseignements sur des mesures ciblant l'économie sociale. Pour y accéder, consulter <http://europa.eu.int/comm/entreprise/smie/index_fr.htm>.

Sites web

- Alliances de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)
<<http://www.aruc-es.uqam.ca/>>
- Association for Research on Nonprofit Organizations and Voluntary Action (ARNOVA)
<<http://www.arnova.org/>> (en anglais seulement)
- Association internationale des investisseurs dans l'économie sociale (INAISE)
<<http://www.inaise.org>>
- Caledon Institute of Social Policy
<<http://www.caledoninst.org/>> (en anglais seulement)
- Center for Civil Society Studies (CCSS)
<<http://www.jhu.edu/~ccss/about.html>> (en anglais seulement)
- Center for Community Enterprise
<<http://www.cedworks.com/>> (en anglais seulement)
- Center for Social Innovation
<<http://www-gsb.stanford.edu/csi/>> (en anglais seulement)
- Centre canadien de développement social
<<http://www.ccsd.ca/>>
- Centre canadien de politiques alternatives
<<http://www.policyalternatives.ca/>> (en anglais seulement)
- Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
<<http://www.cris.es.uqam.ca>>
- Centre de recherche sur les politiques et le développement social (CPDS)
<<http://www.criteres.umontreal.ca/>>
<<http://www.politiqnessociales.net/>>
- Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC)
<<http://www.ciriec.uqam.ca/>>
- Chantier de l'économie sociale
<<http://www.chantier.qc.ca>>
- Community Development Finance Authority (CDFA)
<<http://www.nhcdfa.org/>> (en anglais seulement)
- Conseil canadien de développement social
<<http://www.ccsd.ca>>
- Développement économique communautaire au Canada
<<http://www.cedcanada.ca/>>
- Finance et solidarité (Finansol)
<<http://www.finansol.org/>>
- International Society for Third-Sector Research (ISTR)
<<http://www.istr.org/>> (en anglais seulement)
- Johns Hopkins Institute for Policy Studies (IPS)
<<http://www.jhu.edu/~ips/>> (en anglais seulement)
- Learning Enrichment Foundation
<<http://www.lefca.org/>> (en anglais seulement)
- New Economic Foundation
<<http://www.neweconomics.org>> (en anglais seulement)
- Le portail de l'union européenne (EUROPA)
<<http://europa.eu.int/>>
- L'initiative sur le secteur bénévole et communautaire <www.vsi-isbc.ca>
- Programme d'action et de coopération concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local* de l'OCDE
<<http://www.ocde.org>>
- Projet CONSCISE (Contribution of Social Capital in the Social Economy)*
<<http://www.malcolmread.co.uk/conscise/>> (en anglais seulement)
- Réseau européen de villes et régions de l'économie sociale
<<http://www.revesnetwork.net>>
- Réseau européen EMES
<<http://www.emes.net/fr/index.php>>
- Social Enterprise Coalition*
<www.socialenterprise.org.uk> (en anglais seulement)
- Tamarack – An Institute for Community Engagement
<www.tamarackcommunity.ca> (en anglais seulement)
- Vibrant Communities
<www.vibrantcommunities.ca> (en anglais seulement)

RÉFÉRENCES

- Associés de recherche EKOS. 2003. *Positionner le secteur bénévole et communautaire au Canada : ce qu'en disent l'élite et le grand public : rapport final*, Ottawa.
- Australie, AusIndustry. 2005. *Small Business Incubator Program*.
<<http://ausindustry.gov.au/content/level3index.cfm?ObjectID=B5CBB409-A815-485D-B8804F32C248C1D3&L2Parent=2B5E8844-196D-421F-AD577FDD E9C466F8>>.
- Australie, Treasurer of the Commonwealth of Australia. 2004. *Final Response to the Charities Definition Inquiry*.
<<http://www.treasurer.gov.au/tsr/content/pressreleases/2004/031.asp>>.
- Banque d'Angleterre. 2003. *The Financing of Social Enterprises: A Special Report by the Bank of England*, mai.
- Bode, Ingo. 2003. « Flexible Response in Changing Environments: The German Third Sector Model in Transition », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 2 juin, 32: 190-210.
- Bode, Ingo et Adalbert Evers. 2004. « From Institutional Fixation to Entrepreneurial Mobility? The German Third Sector and Its Contemporary Challenges », dans Evers, Adalbert et Jean-Louis Laville (dir.). *The Third Sector in Europe*.
- Borzaga, Carlo. 2004. « From Suffocation to Re-emergence: the Evolution of the Italian Third Sector », dans Evers, Adalbert et Jean-Louis Laville (dir.). *The Third Sector in Europe*.
- Borzaga, Carlo et Alceste Santuari. 2001. « Italy: From Traditional Co-operatives to Innovative Social Enterprises », dans Borzaga, Carlo et Jacques Defourny (dir.). *The Emergence of Social Enterprise*.
- Brock, Kathy L. 2003. « Delicate Dances: New Moves and Old Steps », dans Brock, Kathy L. (dir.) *Delicate Dances : Public Policy and the Nonprofit Sector*, McGill-Queen's University Press.
- Brown, Leslie. 2002. « Credit Unions and Community: Three Case Studies from the Social Economy », dans *Économie et Solidarités, Revue du CIRIEC-Canada*, vol. 33, n° 1, p. 93-111.
- Canada, ministère des Finances. 2005.
<www.fin.gc.ca>.
- Canada, Projet de recherche sur les politiques. 2003. *Social Capital : Building on a Network-Based Approach*, document de travail provisoire, octobre.
- Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada. 2005. <www.hrsdc.gc.ca>.
- Canada, Statistique Canada. 2005.
<www.statcan.ca/start.html>.
- Canadian Co-operative Association. 2004. *Développer les atouts des communautés à faible revenu au moyen des coopératives : cadre stratégique*, Canadian Co-operative Association.
- Carman, Joanne et Judith Millesen. 2004. *Evaluation Theory and Practice: A Report from the Field*, résumé pour la 6^e conférence internationale de l'ISTR, Contesting Citizenship and Civil Society in a Divided World, 11-14 juillet.
- Carter, Andrew. 2003. *Social Enterprises and Distressed Urban Areas*, communication à la conférence Entrepreneurship and Economic Development in Distressed Urban Areas, 7-8 octobre 2003.
- Chaves, Rafael et José-Luis Monzón. 2000. « Public policies », dans CIRIEC. (Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative) *The Enterprises and Organizations of the Third System: A Strategic Challenge for Employment*.
- Davister, Catherine, Jacques Defourny et Olivier Gregoire. 2004. *Integration of Social Enterprises in the European Union: An Overview of Existing Models*, résumé pour la 6^e conférence internationale de abstract l'ISTR, Contesting Citizenship and Civil Society in a Divided World, 11-14 juillet.
- Defourny, Jacques. 2001. « Introduction: From Third Sector to Social Enterprise », dans Borzaga, Carlo et Jacques Defourny (dir.), *The Emergence of Social Enterprise*.
- Dekker, Paul. 2004. « The Netherlands : From Private Initiatives to Non-Profit Hybrids and Back? » dans Evers, Adalbert and Jean-Louis Laville (dir.), *The Third Sector in Europe. Globalization and Welfare*.
- Eliadis, F. Pearl avec la collaboration de Leah Spicer. 2004. *Pauvreté et exclusion : approches normatives de la recherche sur les politiques*, Projet de recherche sur les politiques, version du 23 avril.

- Équipe du projet CONSCISE. 2003. *The Contribution of Social Capital in the Social Economy to Local Economic Development in Western Europe*, rapport final du projet CONSCISE (Contribution of Social Capital in the Social Economy), avril.
- États-Unis, département du Trésor américain. 2005. *About the CDFI Fund*. <<http://www.cdfifund.gov/overview/index.asp>>.
- Evers, Adalbert et Matthias Schulze-Böing. 2001. « Germany: Social Enterprises and Transitional Employment », dans Borzaga, Carlo et Jacques Defourny (dir.), *The Emergence of Social Enterprise*.
- Fairbairn, Brett. 2001. « The Co-operative Tradition in Canada », dans Restakis, John et Evert A. Lindquist, *The Co-op Alternative: Civil Society and the Future of Public Services*, l'Institut d'administration publique du Canada.
- Fairbairn, Brett. 2002. « How Social Are Co-ops? Tensions, Transitions, and the Social Economy of Co-operatives in Canada », dans *Économie et solidarités, Revue du CIRIEC-Canada*, vol. 33 n° 1, p. 47-56.
- Fairbairn, Brett. 2004. *Conceptualizing the Social Economy in Canada Outside Québec*, communication à la table ronde PRP-CRSH du 28 septembre 2004 sur les besoins en matière de recherches sur les politiques pour soutenir l'économie sociale.
- Frank, Robert H. et Ian C. Parker. 2002. *Micro-economics and Behaviour*.
- Fremont-Smith, Marion R. et Andras Kosaras, *Wrongdoing by Officers and Directors of Charities: A Survey of Press Reports 1995-2002*, Hauser Center Working Paper No. 20, John F. Kennedy School of Government, septembre 2003.
- Goldenberg, Mark. 2004. *L'innovation sociale au Canada : comment le secteur à but non lucratif sert les Canadiens ... et comment il peut mieux les servir*; Rapport de recherche RCRPP W125.
- Greenwood, John, Claudia Nicholson, David Gyarmati, Darrell Kyte, Melanie MacInnis et Reuben Ford. 2003. *Le Projet d'innovation en emploi communautaire : conception et mise en oeuvre*, Société de recherche sociale appliquée, décembre.
- Hall, Michael H., Susan D. Phillips, Claudia Meillat et Donna Pickering. 2003a. *Analyse des résultats : pratiques d'évaluation et perspectives dans le secteur du bénévolat au Canada*, Université Carleton et le Centre canadien de philanthropie.
- Hall, Michael, Cathy W. Barr, M. Easwaramoorthy, S. Wojciech Sokolowski, Lester M. Salamon. 2005. *Analyse comparative du secteur sans but lucratif et bénévole du Canada*.
- Hall, Michael H., Margaret L. de Wit, David Lasby, David McIver, Terry Evers, Chris Johnston, Julie McAuley, Katherine Scott, Guy Cucumel, Louis Jolin, Richard Nicol, Loleen Berdahl, Rob Roach, Ian Davies, Penelope Rowe, Sid Frankel, Kathy Brock et Vic Murray. 2004. *Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, 2003, Statistique Canada, n° 61-533.
- Hamdad, Malika, Sophie Joyal et Catherine Van Rompaey. 2004. *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat, 1997-1999*, Statistique Canada n° 13-015.
- Harvard Business School. 1982. *Note on Managerial Discretion*, éd. revue 9/87.
- HM Treasury. 1999. *Enterprise and Social Exclusion*, rapport de la National Strategy for Neighbourhood Renewal Policy Action Team 3.
- International Society for Third-Sector Research, *Inside ISTR*, vol. 12, n° 4, octobre-décembre 2004.
- Kaufman, Jay et Ian MacPherson. 2001. « Moving the Co-operative Alternative Forward », dans Restakis, John et Evert A. Lindquist, *The Co-op Alternative: Civil Society and the Future of Public Services*, l'Institut d'administration publique du Canada.
- Jackson, Edward T., *Ideas, Energy, Ambition, Dreams: What the Federal Government Can Do to Strengthen the Social Economy*, exposé à Industrie Canada, le 19 avril 2004.
- Laville, Jean-Louis. « France: Social enterprises developing 'proximity services' », dans Borzaga, Carlo et Jacques Defourny (dir.) (2001), *The Emergence of Social Enterprise*.
- Laville, J.L., C. Borzaga, J. Defourny, A. Evers, J. Lewis, M. Nyssens et V. Pestoff. 2000. « Recommendations for public policy », dans CIRIEC International Centre of Research and Information on the Public and Cooperative Economy), *The Enterprises and Organizations of the Third System: A Strategic Challenge for Employment*.
- Lawson, Gordon S. et Luc Thériault. 1999. *The Evolution of Third Sector Home Care Services in Saskatchewan: A Historical Perspective, 1898-1998*, Social Policy Research Unit, Université de Regina, mars.

- Lebossé, J. 2000. *Le financement des entreprises d'économie sociale au Québec : portrait de situation : le point de vue des entreprises*, Carrefour québécois de développement local, mai.
- Lévesque, Benoît et Marguerite Mendell. 1999. *L'économie sociale au Québec: éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche*, Centre de recherche sur les innovations dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats, mars.
- Lévesque, Benoît et Marguerite Mendell. 2004. *L'économie sociale: diversité des approches et des pratiques. Proposition pour le nouveau programme des ARUC en économie sociale*, document de travail pour la présidence du CRSH.
- Lévesque, Benoît, Marguerite Mendell et Solange Van Kemenade. 1996. *Les fonds régionaux et locaux de développement au Québec: des institutions financières relevant principalement de l'économie sociale*, Centre de recherche sur les innovations dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats.
- Lewis, Jane, « The State and the Third Sector in Modern Welfare States: Independence, Instrumentality, Partnership », dans Evers, Adalbert et Jean-Louis Laville (dir.) (2004), *The Third Sector in Europe. Globalization and Welfare*.
- LRDP. 2002. *Evaluation of Local Social Pilot Project Final Report*, rapport présenté à la Commission européenne, décembre.
- Mendell, Marguerite, Benoît Lévesque et Ralph Rouzier. 2003. « Nouvelles formes de financement de l'économie sociale au Québec », dans OCDE, *Le secteur à but non lucratif dans une économie en mutation*.
- Morgan, Gareth. 2004. *Funding for Voluntary Sector Infrastructure: A case study analysis*, résumé pour la 6^e conférence internationale de l'ISTR, Contesting Citizenship and Civil Society in a Divided World, 11-14 juillet.
- Neamtan, Nancy. 2004. *Social Economy: A New Vocabulary and a New Paradigm*, communication à la table ronde PRP-CRSH du 28 septembre 2004 sur les besoins en matière de recherche sur les politiques pour soutenir l'économie sociale.
- NEF (New Economics Foundation). 2005. <www.neweconomics.org>.
- Ninacs, William A. avec la collaboration de Michael Toye. 2002. *A review of the Theory and Practice of Social Economy*, Social Research and Demonstration Corporation.
- Novak, Julie, « Nouvelles tendances du secteur à but non lucratif en Australie : une participation plus active à la définition des politiques sociales et de l'emploi », dans OCDE (2003), *Le secteur à but non lucratif dans une économie en mutation*.
- OCDE. 2003. *Le secteur à but non lucratif dans une économie en mutation*.
- Organisation internationale du travail (OIT). 2005. <www.ilo.org>.
- Ostrom, Elinor. 2002. « Common-Pool Resources and Institutions: Towards a Revised Theory », dans Gardner, B., et G. Rausser (dir.), *Handbook of Agricultural Economics, Volume 2*, Elsevier Science.
- Powell, Walter W. et Elisabeth S. Clemens. 1998. « Introduction », dans Powell, Walter W. et Elisabeth S. Clemens (dir.), *Private Action and the Public Good*, Yale University Press.
- Preston, Anne E. 1993. « Efficiency, Quality, and Social Externalities in the Provision of Day Care: Comparisons of Nonprofit and For-Profit Firms », *The Journal of Productivity Analysis*, 4: 165-182.
- Prichett, Lant et Michael Woolcock. 2004. « Solutions When the Solution is the Problem: Arraying the Disarray in Development », *World Development*, 32: 191-212.
- Quarter, J. 1992. *Canada's Social Economy: Cooperatives, Non-Profits, and Other Community Enterprises*, Toronto, James Lorimer & Company.
- Rasmussen, Ken, David Malloy et James Agarwal. 2003. « Accountability and Autonomy: A Comparative Analysis of Nonprofit and Government Managers », dans Brock, Kathy L. (dir.), *Delicate dances: public policy and the nonprofit sector*, McGill-Queen's University Press.
- Reed, Paul et Valerie Howe. 1998. *Sources de données publiques sur le secteur des organismes sans but lucratif au Canada*, Statistique Canada.
- Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP). 2005. <www.cprn.com>.
- Réseau européen EMES (Le projet EMES, sur l'émergence des entreprises sociales en Europe) (2005). <www.emes.net>.
- Royaume-Uni. 2005. Site web du gouvernement <www.direct.gov.uk>.
- Royaume-Uni, le trésorier de la reine. 1999. *Enterprise and Social Exclusion*, Rapport de la National Strategy for Neighbourhood Renewal Policy Action Team 3.

Royaume-Uni, le trésorier de la reine. 2002. *The Role of the Voluntary Sector in Service Delivery*. <http://www.hmtreasury.gov.uk/spending_review/spend_ccr/spend_ccr_voluntary/ccr_voluntary_report.cfm>.

Royaume-Uni, ministère du Commerce et de l'Industrie. 2003. *Public Procurement: A Toolkit for Social Enterprises*.

Salamon, L.M. et H.K. Anheier. 1997. *Defining the Nonprofit Sector: A Cross-National Analysis*, Manchester University Press.

Salamon, L.M. et H.K. Anheier. 1996. *The Emerging Nonprofit Sector: An Overview*, Manchester University Press.

Scott, Katherine. 2003. *Le financement, ça compte : l'impact du nouveau régime de financement au Canada sur les organismes bénévoles et communautaires à but non lucratif*, Conseil canadien de développement social.

Smallbone, D., Mel Evans, Ignatius Ekanem et Steven Butters. 2001. *Researching Social Enterprise: Final Report to The Small Business Service*, Centre for Enterprise and Economic Development Research, Middlesex University Business School, juillet.

Société de recherche sociale appliquée (SRSA). 2005. <www.srdc.org>.

Spear, Roger. 2001. « United Kingdom: A Wide Range of Social Enterprises », dans Borzaga, Carlo et Jacques Defourny (dir.), *The Emergence of Social Enterprise*.

Taylor, Marilyn. 2004. « The Welfare Mix in the United Kingdom », dans Evers, Adalbert et Jean-Louis Laville (dir.), *The Third Sector in Europe*.

Tishler, Carla. 2001. « Why Running a Nonprofit is the Hardest Job in Business », *Working Knowledge*, Harvard Business School, 29 mai.

Vidal, Isabel. 2001. « Spain: Social Enterprises as a Response to Employment Policy failure », dans Borzaga, Carlo et Jacques Defourny (dir.), *The Emergence of Social Enterprise*.

Voluntary Sector Evaluation Research Project (VSERP). 2005. <www.vserp.ca>.

Wilber, Charles K. 2003. « Ethics and economic actors », *Post-Autistic Economics Review*, 13 septembre 2003.

Williams, Caroline. 2003. « Nouvelles tendances dans le financement du secteur à but non lucratif aux États-Unis : la transformation du capital privé – paroles en l'air ou réalité? » dans OCDE, *Le secteur à but lucratif dans une économie en mutation*.

Woolcock, Michael. 2002. *Social Capital and Policy Development: An Overview*, exposé présenté le 26 mars 2002.

Woolcock, Michael. 2003. *Social Capital and Local Development*, exposé présenté à la conférence du projet CONSCISE, le 16 mai 2003.

Young, Dennis R. 2003. « Nouvelles tendances du secteur à but non lucratif aux États-Unis : vers une intégration dans les marchés? » OCDE, *Le secteur à but lucratif dans une économie en mutation*.

Zimmeck, Meta. 2004. *Taking the Queen's Shilling: The Funding of Voluntary and Community Organizations in England: Findings from the Home Office's Research Programme*, résumé pour la 6^e conférence internationale de l'ISTR Contesting Citizenship and Civil Society in a Divided World, 11-14 juillet.

LECTURES SUGGÉRÉES

- Amin, Ash, Angus Cameron et Ray Hudson. 2002. *Placing the Social Economy*, London, Routledge, 147 p.
- Anheier, Helmut. K. and Jeremy Kendall. 2001. « The Nonprofit and the Informal Sector », dans Anheier, Helmut. K. et Jeremy Kendall (dir.), *Third Sector Policy at the Crossroads. An International Nonprofit Analysis*, London et New York, Routledge, p. 228-250.
- Aydalot, Philippe. 1986. *Milieux innovateurs en Europe*, Paris, GREMI, 361 p.
- Baldetl, C. 1997. « Entrepreneurship theories of the non-profit sector », *Voluntas*, 9(2), p. 162-178.
- Banting, Keith G. (dir.). 2000. *The Nonprofit Sector in Canada. Role and Relationship*, Montreal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 266 p.
- Bélanger, Paul R., Michel Grant et Benoît Lévesque. 1994. *La modernisation sociale des entreprises*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 318 p.
- Benko, Georges et Alain Lipietz (dir.). 1992. *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France, 424 p.
- Benko, Georges et Alain Lipietz. 2000. *La richesse des régions : la nouvelle géographie socio-économique*, Paris, Presses universitaires de France, 564 p.
- Bernier, Luc, Marie Bouchard et Benoît Lévesque. 2003. « Attending to the General Interest: New Mechanisms for Mediating Between the Individual, Collective and General Interest in Québec ». *Annals of Public and Co-operative Economics = Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, 74: 321-347.
- Boothroyd, David et Davis H. Craig. 1993. « Community Economic Development : Three Approaches », dans *Journal of Planning Education and Research*, 12, p. 230-240.
- Bornstein, David. 2004. *How to Change the World : Social Entrepreneurs and the Power of New Ideas*, New York, Oxford University Press, 320 p.
- Borzaga, Carlo et Jacques Defourny (dir.). 2001a. *The Emergence of Social Enterprise*.
- Borzaga, Carlo et Jacques Defourny. 2001b. « Conclusions: Social enterprises in Europe: A Diversity of Initiatives and Prospects », dans Borzaga, Carlo et Jacques Defourny (dir.). *The Emergence of Social Enterprise*.
- Bouchard, Camil en collaboration avec le groupe de travail sur l'innovation sociale. 1999. « Recherche en sciences humaines et sociales et innovations sociales. Contribution à une politique de l'immatériel, Québec, Conseil québécois de la recherche sociale », 36 p.
- Bouchard, Marie. 2001. « Le logement coopératif au Québec : entre continuité et innovation. », *Cahiers de l'ARUC-ÉS*, n° R-01-2001, 34 p.
- Bouchard, Marie, Gilles L. Bourque, Benoît Lévesque. 2000. Avec la collaboration d'Élise Desjardins. « L'évaluation de l'économie sociale dans la perspective des nouvelles formes de régulation socio-économique de l'intérêt général », *Cahiers du CRISES*, n° 0013, 25 p.
- Boucher, Jacques et Louis Favreau. 2001. « Développement local, organisation communautaire et économie sociale. Une recension des écrits », Montréal, *Cahiers du CRISES*, n° 0109, 83 p.
- Boyer, R. et Hollingsworth, J. R. (dir.). 1997. *Contemporary Capitalism, the Embeddedness of Institutions*, Cambridge, Cambridge University Press, 493 p.
- Boyer, Robert. 1992. « Les alternatives au fordisme. Des années 1980 au XXI^e siècle » dans Benko, Georges et Alain Lipietz (dir.). *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF, p. 189-226.
- Brady, Claire. 2003. « Social Enterprise Development and the Social Economy in Scotland », rapport du Bridge to the Social Economy Project, juillet.
- Brodhead, P. Dal. 1994. « Community Economic Development Practice in Canada », dans Galaway, Burt et Joe Hudson (dir.). *Community Economic Development: Perspectives on Research and Policy*, Toronto, Thompson Educational, p. 2-12.
- Brown, Leslie. 1997. « Organizations for the 21st Century? Co-operatives and New Forms of Organization », *Canadian Journal of Sociology = Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 22 n° 1, p. 65-93.
- Brown, Lester R. 1970. *Seeds of Change*, New York, Praeger Publishers, 205 p.
- Brunelle, Dorval et Benoît Lévesque. 2003. *Free Trade and Quebec Models of Development*, communication à la conférence Canada, Free Trade and Deep Integration in North America: Revitalizing Democracy, Upholding the Public Good, 14-16 octobre 2003.

- Callon, Michel. 1989. *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, Éditions La Découverte, 214 p.
- Callon, Michel et John Law. 1989. « La proto-histoire d'un laboratoire ou le difficile mariage de la science et de la technologie », dans Callon, Michel et John Law (dir.), *Innovation et ressources locales*, Paris, PUF, 237 p.
- Cameron, Silver Donald. 2002. « The Bay of Fundy Marine Resource Centre », *Community Stories*, CEDTAP, 2 p.
- Campfens, Hubert (dir.). 1998. *Communities Development Across the World : Practice, Theory, Research, Training*, Toronto, University of Toronto Press.
- Carlson, W. Bernard. 1992. *Innovation as a Social Process*, Cambridge University Press, 399 p.
- Carrier, Mario et Serge Côté (dir.). 2000. *Gouvernance et territoires ruraux : éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 343 p.
- Castel, Robert. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 488 p.
- Castells, Manuel. 2000. *End of Millennium. Volume III: The Information Age: Economy, Society and Culture*, Oxford, Blackwell Publisher, 448 p.
- Les CDEC du Québec. 2000. « Les CDEC du Québec : développer autrement », 25 p.
- Center for Community Enterprises. 2004. *Making Waves*, Special Edition: CED & the social economy (printemps).
- Chaland, Nicole et Rupert Downing. 2003. « Profile of Community Economic Development in Canada. Results of a Survey of Community Economic Development Across Canada », CCEDNET, octobre, 66 p.
- Chambon, Jean-Louis, Alix David et Jean-Marie Devereux. 1982. *Les innovations sociales*, Paris, PUF (collection Que sais-je? n° 2014), 127 p.
- Chaniel, Philippe. 2001. *Justice, don et association*, Paris, La Découverte/MAUSS, 380 p.
- Chaniel, Philippe et Jean-Louis Laville. 2004. « French Civil Society Experiences: Attempts to bridge the Gap between Political and Economic Dimensions », dans Evers, Adalbert et Jean-Louis Laville (dir.). *The Third Sector in Europe*.
- Chantier de l'économie sociale. 1996. *Osons la solidarité*, Rapport du groupe de travail sur l'économie sociale. Sommet sur l'économie et l'emploi, Québec <www.chantier.qc.ca>.
- Chantier de l'économie sociale. 2001. *De nouveau, nous osons*, Document de positionnement stratégique, Montréal <www.chantier.qc.ca>.
- Chouinard, Omer et Brett Fairbain. 2002. « L'économie sociale au Canada hors Québec : la tradition coopérative et le développement économique communautaire », *Économie et solidarités, Revue du CIRIEC-Canada*, vol. 33, n° 1, p. 51-56.
- Comeau, Yvan et François Aubry. 2003. « Les rapports de travail et la participation des employés », dans Vaillancourt, Yves, François Aubry et Christian Jetté (dir.). *L'économie sociale dans les services à domicile*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 201 à 233.
- Comeau, Yvan, Favreau, Louis, Lévesque, Benoît et Marguerite Mendell (2001), *Emploi, économie sociale, développement local : les nouvelles filières*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 302 p.
- Conseil de la science et de la technologie. 2000. *Innovation sociale et innovation technologique. L'apport de la recherche en sciences sociales et humaines. Avis*, Québec, Gouvernement du Québec, 54 p. + annexes.
- Conseil de la science et de la technologie. 2001a. *Innovation et développement durable : l'économie de demain*, Québec, Gouvernement du Québec, 116 p. (voir <www.csat.gouv.qc.ca>).
- Conseil de la science et de la technologie. 2001b. *Pour des régions innovantes. Rapport de conjoncture 2001*, Québec, 262 p.
- Conseil économique du Canada. 1990. « La relance locale. Pour une approche communautaire du développement économique », Un rapport de synthèse du Conseil économique du Canada, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services Canada.
- Conseil wallon de l'économie sociale. 1990. « Rapport à l'exécutif régional sur le secteur de l'économie sociale », Namur (Belgique).
- Cooke, Philip, Patries Boekholt et Franz Tödtling. 2000. *The Governance of Innovation in Europe: Regional Perspectives on Global Competitiveness*, Londres, Pinter, 178 p.
- Côté, Daniel (dir.). 2001. *Les holdings coopératifs : évolution ou transformation définitive*, Bruxelles, De Boeck Université, 413 p.
- Côté, Daniel et Benoît Lévesque. 2000. « L'impact socioéconomique des caisses dans le Montréal métropolitain », Cahiers du Centre d'études en gestion des coopératives, n° 2000-02, 31 p.

- Dacheux, Éric et Jean-Louis Laville. 2004. « *Penser les interactions entre le politique et l'économique* », *Économie solidaire et démocratie*, dans HERMÈS, n° 36 (dir. CNRS), p. 9-17.
- D'Amours, Martine. 2002. « *Économie sociale au Québec. Vers un clivage entre entreprise collective et action communautaire* », *Revue internationale de l'économie sociale*, Paris, n° 284, p. 31-44.
- David, Françoise. 1997. *Le mouvement des Femmes et l'économie sociale : où en sommes-nous ?*, Montréal, Fédération des femmes du Québec, octobre, 6 p.
- Dees, J. Gregory. 1998a. « The Meaning of Social Entrepreneurship », Graduate School of Business, Université Stanford, octobre, 6 p.
- Dees, J. Gregory. 1998b. « Enterprising nonprofits », *Harvard Business Review*, 76 (1), p. 55-68.
- Defourny, Jacques. 1999. *The Emergence of Social Enterprises in Europe*, EMES European Networks, Bruxelles.
- Defourny, Jacques et Patrick Develtere, Patrick et Bénédicte Fonteneau (dir.). 1999. *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck-Université/CIRIEC (Traduction : *Social Economy North and South*, Liège, Centre d'économie sociale, Université Catholique de Louvain, Hiva), 278 p.
- Defourny, Jacques, Favreau, Louis et Jean-Louis Laville. 1998. « Introduction à un bilan international », dans Defourny, Jacques, Favreau, Louis et Jean-Louis Laville (dir.), *Insertion et nouvelle économie sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 11-38 (version anglaise).
- Defourny, Jacques et José Luis Monzon Campos (dir.). 1992. *Économie sociale : entre économie capitaliste et économie publique/The Third Sector Cooperative, Mutual and Nonprofit Organizations*, Bruxelles, De Boeck-Université/CIRIEC, 459 p.
- Delors, Jacques. 2004. « The European Union and the third sector », dans Evers, Adalbert et Jean-Louis Laville (dir.), *The Third Sector in Europe. Globalization and Welfare*.
- Deslauriers, Jean-Pierre. 1999. « Réflexions sur le colloque "Travail social et empowerment à l'aube du XXI^e siècle" », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 12, n° 2, décembre, p. 165-169.
- Desmoustier, Danièle. 2000. « Les organisations d'économie sociale, acteur de la régulation socio-économique », *Revue internationale de l'économie sociale*, Paris, n° 275-276, p. 137-148.
- Desroche, Henri. 1991. *Histoires d'économies sociales. D'un tiers état aux tiers secteurs, 1791-1991*, Paris, Syros, 262 p.
- Desroche, Henri. 1983. *Pour un traité d'économie sociale*, Paris, Coopérative d'édition et d'information mutualiste, 254 p.
- Dosi, G. 1982. « Technological Paradigms and Technological Trajectories: A Suggested Interpretation of the Determinants and Directions of Technical Change », *Research Policy*, n° 11, p. 147-162.
- Dosi, Giovanni. 2000. *Innovation, Market Organization and Economic Dynamics: Selected Essays*, Edward Elgar, 500 p.
- Douglas, David J.A. 1994. « Context and Conditions of Community Economic Development in Canada: Government and Institutional Responses », dans Douglas, David J.A. (dir.), *Community Economic Development in Canada*, vol. 1, Toronto McGraw-Hill Ryerson.
- Dressen, Erwin. 2000. « Que savons-nous au sujet du secteur bénévole? : aperçu », *Projet de base de connaissances sur le secteur sans but lucratif*, Ottawa, Statistique Canada.
- Dreessen, Erwin. 2001. « What we Should Know About the Voluntary Sector but Don't » ISUMA, *Canadian Journal of Policy Research = Revue canadienne de recherche sur les politiques*, vol. 2, n° 2, p. 11-19.
- Ducharme, Marie-Noëlle et Yves Vaillancourt. 2002. « Portrait des organismes sans but lucratif d'habitation sur l'île de Montréal », *Cahiers du LAREPPS*, n° 02-05, 80 p.
- Dunoyer, Charles. 1830. *Nouveau traité d'économie sociale*, Paris, Sautelet et Cie, 2 tomes, 492 p. et 558 p.
- Emerson, Jed. 2001. « Social Enterprise: Why Running a Nonprofit is the Hardest Job in the Business », entrevue menée par Carla Tishler, Harvard Business School. *Working Knowledge*, 29 mai.
- Enjolras, Bernard. 1995a. *Le marché providence. Aide à domicile, politique sociale et création d'emploi*, Paris, Desclée de Brouwer, 254 p.
- Enjolras, Bernard. 1995b. « Vers une théorie socio-économique de l'association : l'apport de la théorie des conventions », *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives*, Paris, n° 48, p. 93-106.
- Eunson, Lisa. 2003. « Blending Profit and Nonprofit Values ». *Stanford Business Magazine*, mai.

- Evans, M. 2001. *Social Capital in the Social Economy: The Growth Dynamic of the Third System*, communication à la conférence de l'EURESCO Social Capital: Interdisciplinary Perspectives, 15-20 septembre 2001.
- Evans, M. 2004. *Social Economy in Europe and the UK*, communication à la conférence du Projet de recherches sur les politiques Exploration de nouvelles approches en matière de politique sociale.
- Evers, Adalbert. 1995. « Part of Welfare Mix: The Third Sector as an Intermediate area », *Voluntas*, 6 (2), p. 119-139.
- Evers, Adalbert. 2001. *Social Enterprises and Welfare Systems*, paper prepared for the conference Social Enterprise: A Comparative Perspective.
- Evers, Adalbert et Jean-Louis Laville. 2004a. « Social Services by Social Enterprises: on the possible contributions of hybrid organizations and a civil society », dans Evers, Adalbert et Jean-Louis Laville (dir.), *The Third Sector in Europe. Globalization and Welfare*, Cheltenham (UK) et Northampton (MA, USA), Edward Elgar, p. 237-255.
- Evers, Adalbert et Jean-Louis Laville (dir.). 2004b. *The Third Sector in Europe*, Cheltenham, Edward Elgar, 266 p.
- Favreau, Louis. 2000. « Globalization and the Social Economy: A North-South Perspective », dans Fontan, Jean-Marc et Eric Shragge (dir.) (2000), *Social Economy : International Debates and Perspectives*, Montréal, Black Rose Book, p. 176-191.
- Favreau, Louis et Benoît Lévesque. 1996. *Développement économique communautaire. Économie sociale et insertion*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 230 p.
- Floris, Bernard. 2004. « Espace public et sphère économique », *Économie solidaire et démocratie*, dans HERMÈS, n° 36 (Éd. CNRS), p. 129-136.
- Foley, Michael W. et Bob Edwards. 1996. « The Paradox of Civil Society ». *Journal of Democracy*, vol. 7, n° 3, p. 38-52.
- Fontan, Jean-Marc et Eric Shragge (dir.). 2000. *Social Economy : International Debates and Perspectives*, Montréal, Black Rose Book, 196 p.
- Fontan, Jean-Marc, Juan-Luis Klein et Benoît Lévesque (dir.). 2003. *Reconversion économique et développement territorial : le rôle de la société civile*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 340 p.
- Fontan, Jean-Marc, Benoît Lévesque et Juan-Luis Klein. 2003. « Actes du colloque Rendez-vous Montréal 2002. Les initiatives de reconversion industrielle à partir de la société civile », *Cahiers de l'ARUC-ÉS*, n° T-02-2003, 128 p.
- Freeman, C. 1991. « Innovation, Change of Techno-Economic Paradigm and Biological Analogies in Economics », *Revue économique*, n° 2, mars.
- Frumkin, Peter et Mark T. Kim, *Strategic Positioning and the Financing of Nonprofit Organizations: Is Efficiency Rewarded in the Contributions Marketplace?* Hauser Center Working Paper No. 2, John F. Kennedy School of Government, octobre 2000.
- Galaway, Burt et Joe Hudson (dir.). 1994. *Community Economic Development: Perspectives on Research and Policy*, Toronto, Thompson Educational, 290 p.
- Gaudreault, Allan et Marie Bouchard. 2002. « Le financement du logement communautaire : évolution et perspectives », *Cahiers de l'ARUC-ÉS*, n° R-08-2002, 102 p.
- Giddens, Anthony. 1999. *The Third Way : The Renewal of Social Democracy*, Cambridge, Polity Press, 166 p.
- Gide, Charles. 1890. *Quatre écoles d'économie sociale*, Genève (Librairie Stapelmohr) et Paris (Librairie Fischbacher).
- Girard, Jean-Pierre. 2003. « Revolution within a Revolution », *Making Waves*, vol. 14, n° 3 (automne), p. 13-16.
- Grant, Michel, Paul R. Bélanger et Benoît Lévesque. 1997. *Nouvelles formes d'organisation du travail : études de cas et analyses comparatives*, Montréal, L'Harmattan, 332 p.
- Gueslin, André. 1997. *L'invention de l'économie sociale. Idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Economica, 430 p.
- Guide d'analyse de l'entreprise d'économie sociale. 2003. Montréal, Réseau d'investissement social du Québec.
- Hall, Michael, Tamara Knighton, Paul Reed, Patrick Bussière, Don McRae et Paddy Bowen. 1998. *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, Ottawa, Statistique Canada, n° 71-542-XPF au catalogue, août.

- Hall, Michael *et al.* 2003b. *La capacité de servir : étude qualitative sur les problèmes auxquels sont confrontés les organismes bénévoles et sans but lucratif au Canada*, Toronto, Centre canadien de philanthropie, 118 p.
- Hall, Michael H., Liane Greenberg et Larry McKeown. 2001. *Talking about charities : Canadians' opinions on charities and issues affecting charities*, Toronto, Centre canadien de philanthropie, 73 p.
- Hamilton, Gayle. 2002. *Moving People from Welfare to Work: Lessons from the National Evaluation of Welfare-to-Work Strategies*, Manpower Demonstration Research Corporation juillet.
- Hancock, Bernice. 1999. « Community Action Committee for Bay St. George », Ottawa, Caledon Institute of Social Policy, décembre, 7 p.
- Hansmann, H. 1996. *The Ownership of Enterprise*, Harvard University Press.
- Harding, Rebecca et Marc Cowling. 2004. *Social Enterprise Monitor*, Royaume-Uni, Global Enterprise Monitor, 32 p.
- Infanti, Jennifer. 2003. *Répertoire du soutien gouvernemental provincial et territorial en matière de développement économique communautaire au Canada*, Le réseau canadien de DEC, mai.
- Jetté, Christian, Vaillancourt, Yves et Benoît Lévesque. 2001. « The Social Economy and the Future of Health and Welfare in Quebec and Canada », Montréal, Laboratoire de recherche sur les pratiques et politiques sociales, Université du Québec à Montréal, 32 p.
- Jetté, Christian, Lévesque, Benoît, Mager, Lucie et Yves Vaillancourt. 2000. *Économie sociale et transformation de l'État-providence (dans le domaine de la santé et du bien-être), une recension des écrits (1990-2000)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 202 p.
- Jolin, Louis, Benoît Lévesque et Yves Vaillancourt. 2003. « Sommaire de la recension des écrits en langue française et bibliographie choisie des écrits en langue française », dans Hall, Michael *et al.* (2003), *La capacité de servir : étude qualitative sur les problèmes auxquels sont confrontés les organismes bénévoles et sans but lucratif au Canada*, Toronto, Centre canadien de philanthropie, p. 95-105.
- Kean, Robert. 2003. « Community Economic Development in Newfoundland and Labrador. Regional Profile », Document préparé pour le CEDTAP, juillet, 18 p. + annexes.
- Kearney, Muriel, Aubry, François, Tremblay, Louise et Yves Vaillancourt. 2004. « L'économie sociale au Québec : le regard d'acteurs sociaux », Montréal, *Cahiers du LAREPPS*, 36 p.
- Landry, Réjean, Lamari, Moktar et Richard Nimijean. 1999. *Stimuler l'innovation par le développement des milieux créateurs : un examen des politiques et pratiques émergentes*, Réseau du Québec pour la promotion des systèmes d'innovation (RQSI), Rapport de veille présenté à l'Observatoire de développement économique Canada.
- Landry, Réjean, Moktar Lamari et Richard Nimijean. 1999. « Stimuler l'innovation par le développement de milieux créateurs : un examen des politiques et pratiques émergentes », Ottawa, Développement économique Canada.
- Laville, Jean-Louis. 1992. *Les services de proximité en Europe*, Paris, Syros alternatives, 247 p.
- Laville, Jean-Louis. 1994. *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, 334 p.
- Laville, Jean-Louis. 2004. « Démocratie et économie : éléments pour une approche sociologique », *Économie solidaire et démocratie*, dans HERMÈS, n° 36 (dir. CNRS), p. 185-193.
- Lebossé, Yann et Marcel Lavallé. 1993. « Empowerment et psychologie communautaire : Aperçu historique et perspectives d'avenir », *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, n° 18, p. 7-20.
- Leclerc, Yvon et Claude Béland. 2003. *La voie citoyenne : pour renouveler le modèle québécois*, Outremont, Plurimedia, 299 p.
- Leduc Browne, Paul. 1999. « Le tiers secteur au Canada anglais : éléments d'analyse » dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 11, n° 2 – vol. 12 n° 1, p. 143-157.
- Leduc Browne, Paul et Pierrette Landry. 1995. *The Third Sector and Employment*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives, 438 p.
- Le Play, Frédéric. 1872. *La réforme sociale en France déduite de l'observation comparée des peuples européens*, Tours, Mame, 3 tomes.
- Lévesque, Benoît. 2001. « Le modèle québécois : un horizon théorique pour la recherche, une porte d'entrée pour un projet de société? », *Cahiers du CRISES*, n° 0105, 34 p.
- Lévesque, Benoît. 2002. « Entrepreneurship collectif et économie sociale : entreprendre autrement », *Cahiers de l'ARUC-ÉS*, n° I-02-2002, 40 p.

- Lévesque, Benoît. 2003a. « Fonction de base et nouveau rôle des pouvoirs publics : vers un nouveau paradigme de l'État », *Annals of Public and Cooperative Economics = Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, Oxford (Blackwell), vol. 74, n° 4, p. 489-513.
- Lévesque, Benoît. 2003b. « Mondialisation, démocratie plurielle, économie sociale et solidaire », *Économie et Solidarités*, Hors Série, p. 103-121.
- Lévesque, Benoît et Marie-Claire Malo. 1992. « L'économie sociale au Québec: une notion méconnue, une réalité économique importante », dans Defourny, Jacques et Carlos Monzon (dir.), *Économie sociale. Entre économie capitaliste et économie publique = The Third Sector. Cooperatives, Mutuals and Nonprofit Organizations*, Bruxelles, De Broeck Université, p. 215-276.
- Lévesque, Benoît et Marguerite Mendell (dir.). 2000. « La création d'entreprises par les chômeurs et les sans-emploi : le rôle de la microfinance », Rapport de recherche soumis au Bureau international du travail (BIT), Organisation internationale du travail (OIT), Montréal, PROFONDS-CRISES, 243 p.
- Lévesque, Benoît et Bill Ninacs. 1997. « L'économie sociale au Canada : l'expérience québécoise », Document de réflexion pour le colloque Stratégies locales pour l'emploi et l'économie sociale organisé par l'OCDE, tenu à Montréal les 18 et 19 juin 1997, Montréal, IFDEC, 23 p.
- Lévesque, Benoît et William C. Ninacs. 2000. « The Social Economy in Canada : The Quebec Experience », dans Fontan, Jean-Marc et Eric Shragge (dir.) (2000), *Social Economy : International Debates and Perspectives*, Montréal, Black Rose Book, p. 112-129.
- Lévesque, Benoît, Gilles L. Bourque et Éric Forgues. 2001. *La nouvelle sociologie économique : originalité et diversité des approches*, Paris, Desclée de Brouwer, 209 p.
- Lévesque, Benoît, Joyal, André et Omer Chouinard (dir.). 1989. *L'autre économie, une économie alternative?* Québec, Presses de l'Université du Québec, 320 p.
- Lévesque, Benoît, Paul R. Bélanger, Marie Bouchard et Marguerite Mendell. 2001. « Le fonds de solidarité FTQ, un cas exemplaire de nouvelle gouvernance », Rapport présenté au Fonds de solidarité FTQ, 125 p.
- Lévesque, Benoît, Yvan Comeau, Denis Martel, Jean Desrochers et Marguerite Mendell. 2003. « Les fonds régionaux et locaux de développement en 2002 », Montréal, CRISES, Rapport présenté au Ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, 69 p.
- Lipietz, Alain. 1996. *La société en sablier : le partage du travail contre la déchirure sociale*, Paris, Éditions La Découverte, 332 p.
- Lloyd, Peter, « The European Union and Its Programmes Related to the Third System », dans Evers, Adalbert et Jean-Louis Laville (dir.) (2004), *The Third Sector in Europe. Globalization and Welfare*.
- Loxley, John. 2003. « Financing Community Economic Development in Winnipeg », *Économie et Solidarités*, vol. 34, n° 1, p. 82-104.
- Macdonald, Eleanor et Abigail Bakan (dir.). 2002. *Critical Political Studies: Debates and Dialogues from the Left*. Montréal, McGill-Queen's Press, p. 468-502.
- Macintyre, Gertrude Anne. 1998. *Perspectives on Communities. A Community Economic Development Roundtable*, Sydney, UCCB Press, 277 p.
- Macleod, Greg. 1995. « Atlantic Canadian Roots », dans Douglas, David J. A. (dir.), *Community Economic Development in Canada*, vol. 2, Toronto, Mc Graw-Hill Ryerson.
- Matzner, Egon et Wolfgang Streeck (dir.). 1991. *Beyond Keynesianism : The Socio-Economics of Production and Full Employment*, Aldershot, Edward Elgar, 263 p.
- Mckeigan, Mary. 2001. « The Cambridge Self-Help Food Bank », Ottawa, Caledon Institute of Social Policy, mars, 8 p.
- McMullen, Kathryn et Grant Schellenberg. 2002. *Mapping the Non-Profit Sector*, Rapport des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, décembre 2002.
- Meadows, Donella H., Dennis L. Meadows, J. Randers et W. W. Behrens III. 1982. *Halte à la croissance?*, Paris, Fayard, 314 p.
- Mendell, Marguerite. 2002. « The Social Economy in Québec. Discourse and Strategies », dans *Critical Political Studies: Debates and Dialogues for the Left*.
- Mendell, Marguerite et Benoît Lévesque. 2004. *The Social Economy: Diverse Approaches and Practice*, communication à la table ronde PRP-CRSH du 28 septembre 2004 sur les besoins en matière de recherche sur les politiques pour soutenir l'économie sociale.

- Mendell, Marguerite et Ralph Rouzier. « Quelques initiatives qui ont permis l'institutionnalisation de l'économie sociale » (à paraître).
- Mendell, Marguerite, Benoît Lévesque et Ralph Rouzier. 2003. « Portrait du capital de développement au Québec : une première esquisse », *Économie et solidarités*, vol. 34 n° 1 (décembre), p. 37-63.
- Michalopoulos, Charles. 2004. *What works for whom: effects of welfare and work policies by subgroup*, Manpower Demonstration Research Corporation, mars.
- Monnier, Lionel et Bernard Thiry. 1997. « Architecture et dynamique de l'intérêt général », dans Monnier Lionel et Bernard Thiry (dir.), *Mutations structurelles et intérêt général. Vers quels nouveaux paradigmes pour l'économie publique, sociale et coopérative?*, p. 11-29. Bruxelles, De Boeck et Larcier s.a.
- Monzon, José Luis et José Barea. 1991. *Libro blanco de la Economía Social en España*, Madrid, centre d'édition du Ministère du Travail.
- Morin, Richard, Anne Latendresse et Michel Parazelli. 1994. *Les corporations de développement économique communautaire en milieu urbain : l'expérience montréalaise*, Montréal, École de gestion (UQAM), 241 p.
- Nelson, Richard R. (1993), « Technological Innovation : The Role of Nonprofit Organizations », dans Hammack, David C. et Dennis R. Young (dir.), *Nonprofit Organizations in a Market Economy*, San Francisco, p. 363-377.
- Nelson, Richard R. et Sidney G. Winter. 1982. *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 437 p.
- Ninacs, William A. 2000. « Social Economy : A Practitioner's Viewpoint », dans Shragge, Eric et Jean-Marc Fontan (dir.) (2000), *Social Economy. International Debates and Perspectives*, Montréal, Black Rose Books, p. 130-158.
- Ninacs, William avec la collaboration de Francine Gareau. 2003. « ÉCOF-CDÉC de Trois-Rivières : étude de cas », Ottawa, Caledon Institute of Social Policy, septembre, 18 p.
- Noël, Alain. 1996. « Vers un nouvel État-providence? Enjeux démocratiques », *Politique et sociétés*, 15^e année, n° 30 (automne), p. 3-27.
- Nyssens, Marthe. 2003. *The Emergence of Social Enterprises in Europe*, communication à la conférence de mai 2003 Building Social Capital for Social Economy Development in Europe.
- OCDE. 1996. « La mesure des activités scientifiques et technologiques : principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique. Manuel d'Oslo », Commission européenne et Eurostat, 102 p.
- OCDE. 1999. *Best Practices in Local Development*, Paris, LEED, Notebook 27.
- OCDE. 2000. « Développement local et création d'emplois », *L'Observateur de l'OCDE*.
- Paquet, Gilles. 1999. *Oublier la Révolution tranquille : pour une nouvelle socialité*, Montréal, Liber, 159 p.
- Paquet, Gilles et Jeffrey Roy. 1990. « Vers des méso-systèmes d'innovation et de gouvernance en Europe et en Amérique du Nord », dans *Innovation, technologie et qualifications*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 37-59.
- Patdec. s.d. « Fiducie immobilière pour le bénéfice de la communauté », 3 p.
- Pecqueur, Bernard. 2000. *Le développement local : pour une économie des territoires*, Paris, Syros, 132 p.
- Pestoff, Victor. 1995. *Between Markets and Politics. Co-operatives in Sweden*, Frankfurt am Main, New York et Boulder, Campus Verlag and Westview Press.
- Pestoff, Victor. 1998. *Beyond the Market and State : Social Enterprises and Civil Democracy in a Welfare Society*, Aldershot, Ashgate (Royaume-Uni).
- Phillips, Susan. 2004. *The Myths of Horizontal Governance: Is the Third Sector Really a Partner?*, résumé pour la 6^e conférence internationale de l'ISTR Contesting Citizenship and Civil Society in a Divided World, 11-14 juillet.
- Piore, Michael J. et Charles F. Sabel. 1989. *Les chemins de la prospérité : de la production de masse à la spécialisation souple*, Paris, Hachette, 441 p.
- Polanyi, Karl. 1983. *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 419 p.
- Porter, Michael E. 1993. *L'avantage concurrentiel des nations*, Saint-Laurent (Québec), Éditions du Renouveau pédagogique, 883 p.
- Putnam, Robert D. 2000. *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 541 p.

- Quarter, Jack. 2000. « The Social Economy and the Neo-Conservative Agenda », dans Shragge, Eric et Jean-Marc Fontan (dir.), *Social Economy. International Debates and Perspectives*, Montréal, Black Rose Books, p. 54-66.
- Québec. 1997. *Politiques de soutien au développement local et régional. Conjuguer l'économie et le social, document d'information à l'intention des CLD*, Québec, Ministère des Régions.
- Québec. 2001. *L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- Réseau européen EMES (Le projet EMES, sur l'émergence des entreprises sociales en Europe). 2004. Description du projet PERSE, site web de l'EMES, consulté en juillet 2004.
- Restakis, John et Evert A. Lindquist (dir.). 2001. *The Co-op Alternative: Civil Society and the Future of Public Services*.
- Ross, David et George McRobie. 1989. *A Feasibility Study for a Centre for Community Economic Development at Simon Fraser University* <www2.sfu.ca/cedc>.
- Roustant, Guy, Laville, Jean-Louis, Eme, Bernard, Mothé, Daniel et Bernard Perret. 1997. *Vers un nouveau contrat social*, Paris, Desclée de Brouwer, 186 p.
- Rouzier, Ralph, Marguerite Mendell et Benoît Lévesque. 2003. « Symposium sur le financement de l'économie sociale, le 15 octobre 2002 à l'Université du Québec à Montréal : rapport préparé par le CAP Financement et le CAP Échanges et comparaisons internationales de l'ARUC-ÉS », *Cahiers de l'ARUC-ÉS*, n° T-06-2003, 57 p.
- Rushton, Cory, Kristen Sinats et Kathleen Gabelmann. 2002. À l'aide de documents préliminaires soumis par Upkar Singh Tatlay, « Rainbow Community Health Co-operative: A Case Study », British Columbia Institute for Co-operative Studies, 15 p.
- Salamon, Lester M. 1990. « The Nonprofit sector and government. The American Experience in Theory and Practice », dans Amheier, H. K. et W. Seibel (dir.), *The Third Sector. Comparative Studies of Nonprofit Organization*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, p. 210-240.
- Salamon, Lester M. et Helmut K. Anheier. 1998. « Social Origins of Civil Society : Explaining the Nonprofit Sector Cross-Nationally », *Voluntas*, 9 (3), p. 213-248.
- Salamon, Lester M., Helmut K. Anheier, Regina List, Stefan Toepler, S. Wojciech Sokolowski et associés. 1999. *Global Civil Society : Dimensions on the Non-profit Sector*, Baltimore, Johns Hopkins Center for Civil Society Studies, 511 p.
- Schmitter, P. C. 1992. « Interest Systems and the Consolidation of Democracies » dans A. G. Markis (dir.), *Reexamining Democracy*, Londres, Sage Publications, pp. 156-181.
- Schumacher, Ernst F. 1979. *Small is Beautiful : Une société à la mesure de l'homme*, Trad. de l'anglais par Danielle et William DAY et Marie-Claude FLORENTIN, Paris, Le Seuil, 316 p.
- Schumpeter, Joseph A. 1935. *Théorie de l'évolution économique : recherches sur le projet, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*, Paris, Dalloz, 589 p.
- Schumpeter, Joseph A. 1939. *Business Cycles : A Theoretical Historical and Statistical Analysis of Capitalist Process*, New York et Londres, McGraw-Hill, 2 tomes.
- Schumpeter, Joseph A. 1991. *The Economics and Sociology of Capitalism*, Princeton, Princeton University Press, 492 p. (voir le chapitre 10 : « Comments on a Plan for Study of Entrepreneurship »).
- Secrétariat aux coopératives (gouvernement du Canada). 2001. *Histoire à succès des coopératives de travail*, 20 p.
- Shragge, Eric (dir.). 1997. *Community Economic Development, in Search of Empowerment*, Montréal, Black Roses.
- Shragge, E., et K. Church. 1998. « None of your business?! Community economic development and the mixed economy of welfare », *Canadian Review of Social Policy = Revue canadienne de politique sociale*, 41:33-44.
- Shragge, Eric et Jean-Marc Fontan (dir.). 2000. *Social Economy. International Debates and Perspectives*, Montréal, Black Rose Books, 196 p.
- Shragge, Eric, Graffe, Peter et Jean-Marc Fontan. 2001. *The Citizenship Building Consequences of Quebec's Social Economy*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 32 p.
- Smith Nightingale, Demetra, Carolyn Taylor O'Brien, Michael Egner, Nancy Pindus et John Trutko (2003), *Welfare-to-Work Grants Programs: Adjusting to Changing Circumstances*, Mathematica Policy Research.
- Société de recherche sociale appliquée (SRSA), *Le Projet d'autosuffisance*, site web de la SRSA (www.srdc.org), consulté en juillet 2004.

- Soulié, Jean-Paul. 2003. « Le Boulot vers... a 20 ans cette année », *La Presse*, Le monde du travail, 30 avril, p. 6.
- Swedberg, Richard. 1987. *Economic Sociology : Past and Present*, Sage Publications, Current Sociology, vol. 35 n° 1, 222 p.
- Thake, Stephen et Simon Zadek. 1997. *Practical People Noble Causes. How to support Community-based Social Entrepreneurs*, Londres, New Economics Foundation, 71 p.
- Thouin, Daniel et Jocelyne Chagnon. 2002. « Portrait des entreprises en aide domestique », Québec, Gouvernement du Québec (Industrie et Commerce), 67 p.
- Torjman, Sherri, Eric Levitten-Reid et Paul Heisler. 2002. « A Social Vision for the New City of Hamilton », Ottawa, Caledon Institute of Social Policy, septembre, 54 p.
- Vaillancourt, Yves. 1999. « Tiers secteur et reconfiguration des politiques sociales », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 11 n° 1, vol. 12 n° 1, p. 21-39.
- Vaillancourt, Yves et Louise Tremblay (dir.). 2001. « L'économie sociale dans le domaine de la santé et du bien-être au Canada, une perspective interprovinciale », Montréal, Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), UQÀM, 184 p.
- Vaillancourt, Yves, François Aubry et Christian Jetté (dir.). 2003. *L'économie sociale dans les services à domicile*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 341 p.
- Vaillancourt, Yves, Aubry, François, Kearney, Muriel, Thériault, Luc et Louis Tremblay. 2004. « The Contribution of Social Economy toward Healthy Social Policy Reforms in Canada : A Quebec viewpoint », dans Dennis RAPHAEL (dir.), *Social Determinants of Health. Canadian Perspectives*, Toronto, Canadian Scholar's Press Inc.
- Vienney, Claude. 1994. *L'économie sociale*, Paris, La Découverte, 125 p.
- Walras, Léon. 1936. Première édition : 1896. *Études d'économie sociale (Théorie de la répartition de la richesse sociale)*, Lausanne, Librairie de l'Université, 486 p.
- Warnotte, Gérard (dir.). 1985. *Innovation sociale et entreprise. Bilan d'expérience, analyse des enjeux*, Namur, Presses Universitaires de Namur, 196 p.
- Watson, Ken. 1994. « A Review of four Evaluations of CED Programs: What Have We Learned in Two Decades », dans Galaway, Burt et Joe Hudson (dir.), *Community Economic Development : Perspectives on Research and Policy*, Toronto, Thompson Educational Publishing, 290 p.
- Weisbrod. B. A. 1977. *The Voluntary Nonprofit Sector*, Lexington (Mass.), Lexington Press.
- White, Deena. 2001. « L'État et le secteur communautaire au Québec », ISUMA, *Canadian Journal of Policy Research = Revue canadienne de recherche sur les politiques*, vol. 2, n° 2, p. 34-45.
- Zald, Mayer N. 2004. « Making Change: Why Does the Social Sector Need Social Movements? », *Stanford Social Innovation Review*, juin.
- Zimmermann, Brenda et Raymond Dart. 1998. *Charities Doing Commercial Ventures : Societal and Organizational Implications*, Toronto et Ottawa, Trillium Foundation et Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 92 p.
- Zimmermann, Horst. 1999. « Innovation in Non Profit Organizations », *Annals of Public and Cooperative Economics = Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, Oxford (Blackwell), vol. 70, n° 4, p. 589-613.

